



Laboratoire de recherche pour le soutien des communautés
445, boulevard de l'Université, Rouyn-Noranda (Québec) J9X 5E4
Téléphone : 819 762-0971 poste 2455
laresco@uqat.ca

**Le décrochage scolaire
dans la
Commission scolaire de
Rouyn-Noranda**

**En collaboration avec le
Centre ressources jeunesse
de l'Abitibi-Témiscamingue**

**Karine Duchesne, agente de recherche
Daniel Thomas, chercheur**

Mai 2005

Éditeur :

Laboratoire de recherche pour le soutien des communautés (LARESCO)
445, boulevard de l'Université
Case postale 700
Rouyn-Noranda (Québec)
J9X 5E4

Dépôt légal

Bibliothèque nationale du Canada
Bibliothèque nationale du Québec
Mai 2005

ISBN 978-2-923064-57-4

Toute reproduction, totale ou partielle, par quelque moyen que ce soit, est interdite à moins d'une autorisation expresse de l'auteur.

Table des matières

Remerciements	6
1. Introduction.....	7
2. Intérêt pour le décrochage scolaire	7
3. Définitions.....	8
3.1 Indicateurs du décrochage scolaire	9
3.2 Notion de réussite.....	10
3.3 Typologie des décrocheurs.....	11
4. L'insertion professionnelle	12
5. Ampleur et conséquences.....	14
6. Connaissance des causes du décrochage scolaire	15
7. Profil des élèves de la Commission scolaire Rouyn-Noranda ayant interrompu leurs études.....	17
7.1 Les élèves de l'école D'Iberville ayant interrompu leurs études.....	17
7.1.1 Combien y en a-t-il ?.....	18
7.1.2 Qui sont-ils ?.....	19
7.1.3 Qu'en pensent les intervenantes ?	27
7.2 Les élèves du centre Polymétier ayant interrompu leurs études	29
7.2.1 Combien y en a-t-il ?.....	31
7.2.2 Qui sont-ils ?.....	32
7.3 Les élèves du centre Élisabeth-Bruyère ayant interrompu leurs études.....	36
7.3.1 Combien y en a-t-il ?.....	39
7.3.2 Qui sont-ils ?.....	40
7.3.3 Qu'en pensent les intervenantes ?	41
7.4 Le passage de l'école régulière à l'éducation des adultes.....	43
8. Les attentes des décrocheurs et les interventions	45
8.1 Les entrevues	45
8.2 Les interventions à favoriser	47
9. Conclusion.....	50
Références bibliographiques.....	51
Annexe A	
Répertoire des programmes de raccrochage scolaire (RS) et d'insertion socioprofessionnelle (ISP)	54

Liste des tableaux

Tableau 3.1	Les indicateurs associés au décrochage scolaire	9
Tableau 3.2	La typologie des décrocheurs selon Janosz (1996)	12
Tableau 7.1	Les motifs de départ des élèves devenus inactifs et la définition des élèves ayant interrompu leurs études à l'école D'Iberville.....	18
Tableau 7.2	La répartition des élèves de l'école D'Iberville ayant interrompu leurs études (1999-2000 à 2004-2005)	19
Tableau 7.3	La répartition des élève de l'école D'Iberville ayant interrompu leurs études selon la cohorte et selon le sexe (1999-2000 à 2044-2005).....	20
Tableau 7.4	La répartition des élèves de l'école D'Iberville selon la situation scolaire et selon le sexe (2003-2004)	20
Tableau 7.5	La répartition des élèves de l'école D'Iberville selon la cohorte et selon l'âge (1999-2000 à 2004-2005).....	21
Tableau 7.6	La répartition des élèves de l'école D'Iberville selon la situation scolaire et selon l'âge (2003-2004)	22
Tableau 7.7	Le calendrier des départs des élèves de l'école D'Iberville ayant interrompu leurs études pour l'année 2003-2004 (N = 189).....	23
Tableau 7.8	Les motifs de départ des élèves ayant interrompu leurs études à l'école D'Iberville (1999-2000 à 2004-2005).....	24
Tableau 7.9	La répartition des motifs de départ des élèves de l'école D'Iberville ayant interrompu leurs études selon la cohorte (1999-2000 à 2004-2005)	25
Tableau 7.10	La répartition des motifs de départ des élèves de l'école D'Iberville ayant interrompu leurs études selon le sexe (1999-2000 à 2004-2005).....	26
Tableau 7.11	La répartition des motifs de départ des élèves de l'école D'Iberville ayant interrompu leurs études selon l'âge et selon le motif de départ (1999-2000 à 2004-2005).....	27
Tableau 7.12	Le nombre d'élèves ayant débuté un programme de formation au Centre Polymétier.....	29
Tableau 7.13	Les motifs de départ des élèves devenus inactifs et la définition des élèves ayant interrompu leurs études au Centre Polymétier	30

Liste des tableaux (suite)

Tableau 7.14 Le nombre d'élèves ayant débuté un programme de formation et ayant interrompu leurs études au Centre Polymétier (2001-2002 à 2004-2005)	31
Tableau 7.15 Les motifs de départ des élèves du Centre Polymétier ayant interrompu leurs études (2001-2002 à 2004-2005)	33
Tableau 7.16 La répartition des motifs de départ des élèves du Centre Polymétier ayant interrompu leurs études selon le sexe (2001-2002 à 2004-2005)	34
Tableau 7.17 La répartition des trois principaux motifs de départ des élèves du Centre Polymétier ayant interrompu leurs études selon le programme de formation (2001-2002 à 2004-2005)	35
Tableau 7.18 La répartition des motifs de départ des élèves du Centre Polymétier ayant interrompu leurs études selon la cohorte (2001-2002 à 2004-2005)	36
Tableau 7.19 Le nombre d'élèves inscrits et le nombre de motifs de départ au Centre Élisabeth-Bruyère (2002-2003 à 2003-2004)	37
Tableau 7.20 Les motifs de départ des élèves devenus inactifs et la définition des élèves ayant interrompu leurs études au Centre Élisabeth-Bruyère	38
Tableau 7.21 La répartition des élèves du Centre Élisabeth-Bruyère ayant interrompu leurs études (2002-2003 à 2004-2005)	39
Tableau 7.22 La répartition des élèves du Centre Élisabeth-Bruyère selon la situation scolaire et selon le sexe (2002-2003 à 2004-2005)	40
Tableau 7.23 Les motifs de départ des élèves ayant interrompu leurs études au Centre Élisabeth-Bruyère (2002-2003 à 2004-2005)	41
Tableau 7.24 L'inscription des élèves ayant interrompu leur études à l'école D'Iberville en 2002-2003 au Centre Elisabeth-Bruyère	45
Tableau 8.1 Les types de décrocheurs et l'appariement optimal des interventions (Janosz, 1996)	47

Liste des figures

Figure 7.1 L'inscription des élèves ayant interrompu leurs études à l'école D'Iberville en 2002-2003 (222) au Centre Élisabeth- Bruyère (n = 145)	44
---	----

Remerciements

Cette étude a été conduite dans le cadre du projet sur le raccrochage scolaire réalisé en collaboration avec le Centre ressource jeunesse de l'Abitibi-Témiscamingue et a été rendue possible grâce à la collaboration de différents acteurs.

Tout d'abord, nous tenons à souligner le précieux apport de chacun des membres du comité de suivi : Jocelyne Hurtubise (directrice du Centre Élisabeth-Bruyère), Jean-Yves Simard (directeur de l'école D'Iberville), Marc Deschênes (directeur à la Sécurité du Revenu), Michèle Beaulé (Ressources humaines et Développement des compétences Canada), Cécile Poulin (Emploi-Québec), Sylvie Turgeon (Ressources humaines et Développement des compétences Canada), Madeleine Leclerc (psychoéducatrice à l'école D'Iberville), Dany Morneau (conseillère en orientation à l'école D'Iberville), Christine Laplante (intervenante sociale au Centre Élisabeth-Bruyère), Jean-Claude Loranger (directeur de la Caisse Desjardins de Rouyn-Noranda), Sonia Mior (directrice générale intérimaire au Centre ressources jeunesse) et Serge Laforge (coordonnateur des services au Centre ressources jeunesse).

Nous remercions le ministère fédéral Ressources humaines et Développement des compétences Canada pour leur contribution financière.

Merci aux différents intervenants ou membre du personnel du Centre Élisabeth-Bruyère (Paul Marchand, Christine Laplante et Nathalie Thibault), de l'école D'Iberville (Claire Lafortune, Josée Barette et Madeleine Leclerc) et du Centre Polymétier (Diane Thibault et Julie Charest).

Nous désirons également remercier les étudiants qui ont gracieusement partagé avec nous une part de leur cheminement scolaire.

Enfin, nous remercions madame Nicole Leduc pour la mise en page de ce document.

1. Introduction

La prise de conscience de l'ampleur de l'abandon scolaire au secondaire (problème considéré comme majeur au Québec) a suscité nombre d'initiatives de nature préventive. Voilà que l'on s'interroge maintenant sur les conditions existantes de retour aux études chez les jeunes. Or, les travaux québécois portant sur cette question ne dépassent pas l'analyse des quelques statistiques disponibles ou décrivent un projet ou un programme existant ou en implantation. Aussi, rares sont les études portant spécifiquement sur les années qui ont suivi une première interruption des études. C'est donc dans cette perspective que notre étude sur le raccrochage scolaire a été réalisée.

Ce document trace d'abord un portrait global de l'ampleur, des causes et des conséquences du décrochage scolaire. Il constitue ensuite une analyse descriptive des élèves de la commission scolaire de Rouyn-Noranda qui interrompent leurs études, et enfin il présente une synthèse d'une vingtaine de programmes implantés au Québec qui visent, soit le raccrochage scolaire ou l'insertion socio-professionnelle.

2. Intérêt pour le décrochage scolaire

Malgré un taux de décrochage scolaire (proportion de la population qui ne fréquente pas l'école et qui n'a pas obtenu de diplôme secondaire) encore trop élevé, il importe de mentionner la tendance globale à la baisse de l'évolution du taux de décrochage depuis 1979. En 2002, 19,6 % des personnes de 19 ans n'avaient pas de diplôme secondaire ni ne fréquentaient l'école. Cette proportion était de 40,6 % en 1979 (MEQ, 2002).

En 1999-2000, la probabilité de ne pas obtenir de diplôme chez les jeunes de moins de 20 ans en Abitibi-Témiscamingue atteignait 31,8 % alors qu'elle était de 28,7 % au Québec. Par contre, la fréquence de sortie sans diplôme d'études secondaires est moins prononcée lorsque l'on tient compte de l'obtention d'un diplôme chez les adultes. Ainsi, en considérant les jeunes et les adultes, la probabilité de n'obtenir aucun diplôme diminue alors à 15,3 % en région contre 16,5 % au Québec (Collini et Thibeault, 2001).

La proportion de jeunes diplômés (diplomation après 7 ans au secondaire) dans la région (67,5 %) est inférieure à celle du Québec (71,6 %). La ville de Rouyn-Noranda a un taux de diplomation inférieur (64,8 %) à celui de l'ensemble de l'Abitibi-Témiscamingue (Germain, Collini et Thibeault, 2004a). En Abitibi-Témiscamingue, l'écart entre le taux d'obtention d'un diplôme des filles et celui des garçons est plus élevé à Rouyn-Noranda (garçons : 55,6 %; filles : 75,0 %) (Germain, Collini et Thibeault, 2004a).

Dans la région, les personnes qui n'ont pas terminé leurs études secondaires affichent des taux de chômage plus élevés qu'au Québec. En 2001, le taux de chômage pour la population active était de 14 %, soit 6 % de plus que le taux observé au Québec. Or, les personnes qui n'ont pas atteint une 9^e année ou qui n'ont pas complété d'études secondaires enregistrent des taux de chômage respectifs de 26,1 % et 20,6 %. (Germain, Collini et Thibeault, 2004c)

En dépit d'un taux de chômage élevé, près de 60 % des entreprises comptant moins de 20 employés en Abitibi-Témiscamingue connaissent des problèmes de gestion des ressources humaines. La moitié de ces entreprises disent vivre des difficultés de recrutement et le quart fait plutôt face à des problèmes de compétences. (Germain, Collini et Thibeault, 2004b)

Enfin, les trois quarts des décrocheurs ont regretté leur décision d'avoir quitté l'école et la grande majorité a indiqué qu'elle aimerait terminer des études secondaires ou accéder à des études supérieures à un moment donné (Gauthier, 2004).

3. Définitions

Qu'il soit question de décrochage ou de raccrochage scolaire, étudier un phénomène tel que l'abandon scolaire implique que l'on adopte un vocabulaire commun et bien défini. Définir l'abandon scolaire et le décrochage n'est pas simple. Il existe à ce sujet de nombreuses définitions qui rendent les comparaisons difficiles. Par contre, la définition qui semble la plus utilisée et acceptée est celle du ministère de l'Éducation du Québec : « L'élève est inscrit au secteur des jeunes au début de l'année scolaire, ne l'est plus l'année suivante, n'est pas titulaire d'un diplôme d'études secondaires et réside toujours au Québec l'année suivante. Les départs liés à des phénomènes extrascolaires (mortalité et départ du Québec) ne sont pas inclus » (MEQ, 1991).

Précisons qu'au Québec, la loi sur la fréquentation scolaire fait en sorte qu'il existe des décrocheurs « légaux » et des décrocheurs « illégaux », c'est-à-dire qui ont quitté l'école avant d'avoir obtenu l'âge de 16 ans.

3.1 Indicateurs du décrochage scolaire

Afin d'obtenir un portrait le plus fidèle possible du phénomène du décrochage, il s'avère nécessaire de tenir compte d'un certains nombre d'indicateurs. Le tableau suivant en fait état.

Tableau 3.1

Les indicateurs associés au décrochage scolaire (MEQ, 2003)

Notion	Définition
Taux d'obtention d'un diplôme du secondaire	<p>Proportion de la population générale du Québec qui obtiendrait un diplôme si la situation observée dans le système scolaire, une année donnée, se perpétuait indéfiniment.</p> <p>Note : Inclut la formation générale et la formation professionnelle, le réseau public et le réseau privé, le secteur des jeunes et celui des adultes. Prend en compte les nouveaux diplômés et évite les doubles comptes. Repose sur des estimations de la population par tranches d'âge. N'est donc pas fiable à l'échelle locale.</p>
Taux de sorties du secondaire sans diplôme	<p>Proportion d'une génération d'élèves qui sort du secondaire sans jamais obtenir de diplôme. Mesure la probabilité qu'une personne n'obtienne jamais de diplôme.</p> <p>Note : Peut constituer le taux global sans restriction d'âge ou de secteur, le taux par secteur ou encore le taux avant 20 ans (secteur des adultes).</p>
Taux de décrochage	<p>Proportion de décrocheurs (personne qui n'a pas obtenu de diplôme du secondaire et qui ne fréquente pas l'école) à un âge donné ou pour le dire autrement, la proportion, par rapport à la population totale, des personnes qui ne sont ni diplômées du secondaire, ni présentes dans le système scolaire.</p> <p>Note : S'exprime toujours en fonction de l'âge. Repose sur des estimations de la population par tranches d'âge. N'est donc pas fiable à l'échelle locale.</p>

Tableau 3.1 (suite)
Les indicateurs associés au décrochage scolaire (MEQ, 2003)

Notion	Définition
Taux d'obtention d'un diplôme du secondaire après sept ans	<p>Proportion parmi les nouveaux inscrits en secondaire I, des élèves qui auront obtenu un diplôme du secondaire sept ans plus tard.</p> <p>Note : Repose sur une estimation des sorties liée à l'émigration et à la mortalité. Permet de tracer le portrait de la situation dans les commissions scolaires.</p>
Proportion de décrocheurs parmi les sortants	<p>Proportion de décrocheurs (personne qui n'a pas obtenu de diplôme secondaire et qui ne fréquente pas l'école) parmi l'ensemble des sortants (personnes qui ont quitté le secondaire, avec ou sans diplôme)</p> <p>Note : Ne s'applique qu'aux écoles offrant le second cycle du secondaire.</p>

Il apparaît également important de mentionner que les raccrocheurs et raccrocheuses sont des élèves qui, ayant quitté l'enseignement régulier pendant un certain temps, se réinscrivent à l'école dans le but d'obtenir un diplôme d'études secondaires. Ces jeunes sont guidés vers des lieux qui offrent des services adaptés à leurs besoins (St-Amant, 1993).

3.2 Notion de réussite

Il importe de bien définir la notion de réussite qui se subdivise en trois concepts : la réussite scolaire, la réussite éducative et la réussite sociale.

La réussite scolaire se réfère :

À la scolarisation, c'est-à-dire au cheminement que doit parcourir l'élève à l'intérieur du réseau scolaire. Ce cheminement, défini dans les programmes du ministère de l'Éducation, précise les matières enseignées, leur importance relative et prévoit que certaines étapes s'accompagnent d'une sanction des études attestant l'atteinte d'objectifs d'acquisition de connaissances (St-Amant, 1993, p. 2).

La notion de réussite éducative renvoie :

Aux objectifs de développement d'attitudes, de comportements et de valeurs. Elle est la résultante du processus de socialisation scolaire et, de ce fait, le résultat implicite de l'influence sur l'élève de tous les agents d'éducation de l'école.

(St-Amant, 1993, p. 2)

Selon Bouchard et St-Amant (1996), la réussite sociale suppose une correspondance entre la formation à l'école et la place occupée dans la société avec le pouvoir d'agir sur elle.

La notion de réussite sociale :

Intègre une composante supplémentaire, à savoir la correspondance entre la formation à l'école et la place occupée dans la société avec le pouvoir d'agir sur celle-ci. C'est la question de la transition à la vie active et de l'intégration harmonieuse qu'elle suppose. (St-Amant, 1993, p.2)

Bouchard et St-Amant (1996) résumant ainsi la notion de réussite scolaire :

[...] réussit celui ou celle qui acquiert certains savoirs définis ainsi que certaines valeurs, attitudes et comportements qui vont lui permettre de s'insérer socialement et de participer pleinement aux transformations sociales. Ces visées sont interdépendantes. Dans le contexte particulier d'histoires scolaires difficiles liées à l'abandon, puis au retour aux études, la poursuite d'objectifs de réussite scolaire passe par une étude de réinsertion sociale, c'est-à-dire une intervention organisée, à des degrés divers, de soutien de la personne étudiante, dans le but de reconstruire sur de nouvelles bases ses rapports avec l'école et avec les gens qui y évoluent.

En somme, il ne peut exister de réussite scolaire sans réussite éducative. Dans un contexte de raccrochage scolaire, la poursuite d'objectifs liés à la réussite scolaire passe par une étape de réinsertion sociale autant que scolaire. La qualité des rapports humains devient alors un facteur clé de la qualité de vie et de la réussite.

3.3. Typologie des décrocheurs

L'importance de considérer la diversité des profils psychosociaux est maintenant reconnue. Cette diversité, teintée par les différents profils d'expérience scolaire qu'empruntent les jeunes, a conduit Janosz (1996) à développer une typologie des décrocheurs (tableau 3.1.).

Tableau 3.2
La typologie des décrocheurs selon Janosz (1996)

Type de décrocheurs	Caractéristiques
Discrets (40 %)	Profil comparable aux futurs diplômés : ils aiment l'école et s'y disent engagés. Par contre, ils présentent un rendement scolaire un peu faible et proviennent de milieux socioéconomiques plus défavorisés.
Inadaptés (40 %)	Profil scolaire et psychosocial négatif : échecs scolaires, problèmes de comportement, délinquance, milieu familial difficile, etc.
Désengagés (+/- 10 %)	Jeunes sans problèmes de comportement, qui réussissent dans la moyenne malgré le fait qu'ils soient très désengagés face à leur scolarisation.
Sous-performants (+/- 10 %)	Jeunes désengagés face à l'école et en situation d'échec, mais sans problèmes de comportement. Des problèmes d'apprentissage dominant leur expérience scolaire.

Cette typologie devrait permettre aux intervenants de mieux répondre aux besoins de chaque individu qui risque d'abandonner ses études ou qui les a abandonnées.

4. L'insertion professionnelle

Dans le cadre d'une économie axée sur le développement du savoir, les jeunes adultes qui prennent la décision de quitter l'école sans avoir obtenu de diplôme risquent d'être marginalisés sur le marché du travail. Comment ces jeunes parviennent-ils à s'insérer professionnellement? L'insertion professionnelle doit être analysée sous différents angles : par le processus de socialisation professionnelle, par les stratégies que les jeunes adultes déploient vis-à-vis les choix qui se présentent à eux, en examinant le milieu environnant (parents, conjoints, enfants) et, finalement par le rapport aux institutions. Ainsi, le diplôme scolaire, tout en conservant une importance primordiale, ne représente qu'un des facteurs qui influence l'insertion socioprofessionnelle des jeunes adultes.

En examinant la trajectoire d'insertion professionnelle au cours des quatre ou cinq années qui ont suivi le départ de l'école de quelques jeunes, l'étude de Gauthier (2000) a relevé deux constats : 1) l'existence d'un segment du marché du travail encore disponible pour une main-d'œuvre non

qualifiée et qui peut constituer un attrait pour des jeunes qui n'aiment pas particulièrement les études, et 2) la faible proportion de ceux qui sont restés sans diplôme ou sans une formation d'appoint après leur première sortie des institutions d'enseignement.

Une seconde étude, celle de Gauthier, Hamel, Molgat, Trottier, Turcotte et Vultur (2004), a permis d'analyser la trajectoire professionnelle des jeunes après l'interruption de leurs études. Il est possible de les regrouper sous quatre différents types de trajectoires :

- 1) Les jeunes qui se sont stabilisés sur le marché du travail.
Ils sont en mesure de subvenir à leurs besoins, de maintenir leur autonomie financière et de former des projets de vie réalisables.
- 2) Les jeunes qui sont en voie de se stabiliser sur le marché du travail.
Ils ont les mêmes caractéristiques que les jeunes stabilisés sur le marché du travail. Cependant, ils sont en début de leur processus de stabilisation et ils ont encore à le consolider.
- 3) Les jeunes en situation précaire.
Ils ne sont pas parvenus à se stabiliser sur le marché du travail. Il leur est difficile de subvenir entièrement à leurs besoins, de maintenir leur autonomie financière et de former des projets de vie réalisables, du moins à court terme.
- 4) Les jeunes qui sont en marge du marché du travail.
Ils sont sans emploi. Ils reçoivent des prestations de la sécurité du revenu ou bien ils occupent un emploi à temps partiel qui ne leur permet pas de subvenir à leurs besoins.

En ce qui concerne les stratégies de recherche d'emploi, Vultur (2004) rapporte des données intéressantes en lien avec l'insertion socioprofessionnelle des jeunes. À partir d'un échantillon de 98 jeunes Québécois sortis sans diplôme de leur programme d'études (secondaire ou collégial), cet auteur a analysé le rapport des jeunes quant aux programmes et aux mesures d'aide à l'insertion. Vultur (2004) a constaté que les stratégies de recherche d'emploi utilisées par la grande majorité des jeunes relèvent du secteur non institutionnel. En premier lieu, l'accès à un emploi s'opère par l'intermédiaire des réseaux familiaux ou par les amis. En deuxième lieu, viennent les méthodes individuelles de recherche d'emploi. Troisièmement, les jeunes sans

diplôme mentionnent la consultation des annonces d'emploi des journaux et de certains sites Internet. C'est donc dire que la majorité des jeunes répondants n'ont pas fait appel aux programmes et aux mesures d'aide à l'insertion. Ceci s'explique selon Vultur (2004) en majeure partie par l'ignorance des jeunes quant à l'existence de ces programmes.

5. Ampleur et conséquences

Les conséquences de l'interruption des études sont très importantes pour les jeunes. Au plan personnel, ils sont nombreux à présenter des inadaptations sociales telles que des troubles du comportement et de délinquance (Janosz et LeBlanc, 1996). Au plan économique, l'absence de formation technique résulte en de grandes difficultés à s'insérer dans le monde du travail. Au plan social, ils bénéficient davantage de l'aide sociale et de l'assurance emploi que les jeunes diplômés et présentent un taux de chômage très élevé (Garnier, Stein et Jacobs, 1997 : cité dans Fortin, Royer, Potvin, Marcotte et Yergeau, 2004).

Une étude de la Direction générale de la recherche appliquée du Développement des ressources humaines Canada (DRHC, 2000) a permis de réaliser les constats suivants relatifs aux décrocheurs scolaires :

- Ce sont plus souvent des jeunes hommes que des jeunes femmes.
- Les jeunes hommes quittent l'école pour assumer des responsabilités sur le marché du travail, et les jeunes femmes des responsabilités familiales.
- Le revenu à temps plein des jeunes hommes qui ont abandonné l'école est quelque peu inférieur à celui des diplômés; celui des jeunes femmes est très faible et elles sont nombreuses à ne pas travailler du tout.
- Les décrocheurs ont un taux d'emploi beaucoup plus bas et un taux de chômage beaucoup plus élevé que ceux des diplômés.
- Les décrocheurs vivent souvent seuls ou avec un seul parent, ou encore ont des parents peu scolarisés provenant d'un milieu socioéconomique défavorisé ou ayant des attitudes négatives face aux études.

- Le risque d'abandon scolaire est très élevé chez les jeunes autochtones.
- Selon les normes internationales, le niveau d'alphabétisation des décrocheurs est très inférieur à celui des diplômés.

6. Connaissance des causes du décrochage

L'*Enquête sur les jeunes en transition* (EJET) (Bowlby et McMullen, 2002 : cité dans Gauthier et ses collaborateurs, 2004) portant sur une cohorte de jeunes Canadiens de 18 à 20 ans, a permis de comparer les diplômés et les décrocheurs du secondaire à divers points de vue. Ainsi, l'enquête a relevé que :

- Les décrocheurs sont plus susceptibles que les diplômés : a) d'avoir vécu dans une famille monoparentale; b) d'avoir des parents qui n'ont pas complété leurs études secondaires; c) d'appartenir à une famille dont les parents ont un statut socioéconomique peu élevé et qui travaillent dans les secteurs de la vente, des services, des métiers, des transports, des opérateurs d'équipement et les secteurs primaires du traitement, de la fabrication et des services publics. De façon générale, les décrocheurs obtiennent de moins bonnes notes et sont moins susceptibles d'être satisfaits à l'égard de l'école.
- Les principales raisons qu'ils ont invoquées pour abandonner leurs études étaient liées à l'école qui n'avait pas su les intéresser.
- Au plan scolaire, ils sont plus nombreux que les diplômés à avoir redoublé une année. Ils ont obtenu des notes plus faibles en moyenne que les diplômés. Ils avaient un niveau d'engagement moindre à l'école, tant aux plans académique que social en comparaison des diplômés.
- Les décrocheurs travaillaient moins que les diplômés durant leurs études, mais lorsqu'ils occupaient un emploi rémunéré, le taux de décrochage était plus faible lorsqu'ils travaillent un nombre modéré d'heures par semaine, et plus élevé lorsqu'ils travaillaient à plein temps.
- Ils sont plus susceptibles d'avoir consommé de l'alcool ou des drogues.

Dans leur étude sur la prédiction du risque de décrochage scolaire au secondaire, Fortin et ses collègues (2004) ont identifié quelques facteurs susceptibles de mieux dépister les élèves à risque (qui fréquentent l'école, mais qui présentent une probabilité très élevée de décrochage). Il est possible de les regrouper en deux catégories soient les facteurs familiaux et les facteurs scolaires.

Les facteurs familiaux fortement associés au décrochage scolaire sont :

- Le peu d'attente des parents envers la réussite scolaire
- La qualité de l'environnement familial et la qualité des soins dispensés à l'enfant lorsque inadéquates.
- Le manque de supervision et les pratiques éducatives inadéquates.
- Les valeurs marginales des parents et un style de choix de vie non conventionnel (ex. : présence de drogue à la maison).
- Les familles à faible revenu.

Les facteurs scolaires fortement associés au décrochage scolaire sont :

- Le redoublement, la faible performance scolaire et l'absentéisme.
- La présence de troubles de comportement en sixième année.
- Les conduites antisociales.
- La piètre qualité de la relation enseignant-élève.

En somme, il est surtout possible d'identifier les élèves à risque de décrochage scolaire à partir des troubles de comportement, de difficultés d'apprentissage et la provenance d'un milieu socioéconomique faible.

Ces facteurs demeurent limitatifs puisque que les élèves présentant des troubles de comportement ou ayant des difficultés graves d'apprentissage n'expliquent qu'en partie (13 %) la prévalence du décrochage scolaire qui est de 28 % au Québec (MÉQ, 2000)

7. Profil des élèves de la Commission scolaire de Rouyn-Noranda ayant interrompu leurs études

Dans cette section, nous présentons le profil des élèves de la Commission scolaire de Rouyn-Noranda qui ont interrompu leurs études après avoir quitté l'école La Source qui offre la formation régulière de niveaux Secondaire I et Secondaire II. Ces élèves étaient inscrits à l'école d Iberville qui offre la formation régulière des niveaux Secondaire III, Secondaire IV et Secondaire V, des élèves inscrits au Centre Polymétier qui offre des programmes de formation professionnelle ainsi que des élèves du Centre de formation des adultes Elisabeth-Bruyère.

7.1. Les élèves de l'école D'Iberville ayant interrompu leurs études

L'évaluation du nombre d'élèves de l'école D'Iberville qui ont interrompu leurs études a été réalisée à partir des données administratives (fichier GPI). Le fichier GPI a été implanté au cours de l'année 1999-2000. Il contient des données pour six cohortes d'élèves admis à l'école D'Iberville; les informations concernant les quatre années 2000-2001 à 2003-2004 sont complètes alors que celles relatives aux années 1999-2000 (année d'implantation et de rodage du système d'information) et 2004-2005 (année en cours) sont partielles.

Ces informations identifient les élèves du cheminement régulier qui sont devenus inactifs au cours de l'année scolaire. Pour ces élèves, 15 motifs de départ sont spécifiés. Nous considérons comme des élèves ayant interrompu leur études, les personnes qui ont quitté l'école pour un des six motifs suivants : (1) L'élève s'est trouvé du travail ou veut travailler; (2) L'élève ne veut plus aller à l'école; (3) L'élève a des problèmes familiaux; (4) L'élève a des problèmes socio-affectifs; (5) L'élève est expulsé; (6) L'élève ira à l'éducation des adultes. Ce dernier motif est inclus dans les critères de décrochage parce que les élèves qui quittent l'école D'Iberville ne peuvent pas s'inscrire à l'éducation des adultes au cours de la même année scolaire, mais doivent attendre l'année suivante.

Tableau 7.1

Les motifs de départ des élèves devenus inactifs et les critères de définition des élèves ayant interrompu leurs études à l'école D'Iberville

Motif de départ	Type d'élève	
L'élève s'est trouvé du travail ou veut travailler (QG) L'élève ne veut plus aller à l'école (QJ) L'élève a des problèmes familiaux (QK) L'élève a des problèmes socio-affectifs (QO) L'élève est expulsé (QR) L'élève ira à l'éducation des adultes (QF)	Ayant Interrompu ses études	Inactif
L'élève fréquentera une autre école de la CSRN (QA) L'élève fréquentera une autre commission scolaire (QB) L'élève fréquentera une institution privée (QD) L'élève s'en va dans les Forces armées (QH) L'élève quitte pour raison de santé (QI) L'élève est décédé (QP) L'élève est déménagé (QT) Impossible d'obtenir des renseignements sur le départ (QS) Autres (QU, QV)		

7.1.1 Combien y en a-t-il ?

Au cours de l'année 2003-2004, dernière année complète pour laquelle nous avons l'information, l'école D'Iberville comptait 1 240 élèves inscrits. De ceux-ci, 22,7 % (n = 282) sont devenus inactifs au cours de l'année et 15,3 % (n = 189) ont interrompu leurs études.

Comme on peut le voir au tableau 7.2, au cours des six dernières années scolaires (1999-2000 à 2004-2005), 1 033 élèves ont quitté l'école D'Iberville pour un des six motifs retenus. Si on ne considère que les années pour lesquelles nous avons des informations complètes (2000-2001 à 2003-2004), on observe qu'en moyenne 202 élèves par année quittent l'école D'Iberville pour un de ces six motifs.

Tableau 7.2

La répartition des élèves de l'école D'Iberville ayant interrompu leurs études (1999-2000 à 2004-2005)

Année	Nombre	%
1999-2000 (partiel)	74	7,2
2000-2001	169	16,4
2001-2002	226	21,9
2002-2003	222	21,5
2003-2004	189	18,3
2004-2005 (partiel)	153	14,8
Total	1 033	100,0

Une partie de ces élèves réintègrera le système scolaire (éducation des adultes, formation professionnelle, écoles privées) au cours de la même année ou dans les années subséquentes. On peut donc considérer après coup que ces élèves ont interrompu temporairement leurs études ou pour le dire autrement, qu'après un ou plusieurs épisodes de décrochage scolaire, ils ont réintégré le système scolaire et obtenu un diplôme; mais une proportion de ces élèves ayant interrompu leurs études ne retourneront pas à l'école et n'obtiendront pas de diplôme d'études. Les données du fichier GPI ne permettent pas d'établir si les élèves interrompent de façon temporaire ou définitive leurs études.

7.1.2. Qui sont-ils ?

Nous pouvons décrire les élèves ayant interrompu leurs études à l'école D'Iberville à partir des six caractéristiques suivantes:

- le sexe,
- l'âge au 30 septembre de l'année courante,
- la moyenne générale des résultats scolaires obtenus,
- l'inscription dans un plan d'intervention adapté (PIA),
- le mois du départ de l'école,
- le motif de départ.

En ce qui concerne la répartition selon le sexe des élèves de l'école D'Iberville ayant interrompu leurs études, on peut voir au tableau suivant que les deux tiers de ceux-ci sont des garçons. La proportion de garçons parmi ces élèves de l'école D'Iberville se situe, d'une année à l'autre, dans une fourchette comprise entre 62 % et 72 %.

Tableau 7.3

La répartition des élèves de l'école D'Iberville ayant interrompu leurs études selon la cohorte et selon le sexe (1999-2000 à 2004-2005)

Sexe	Cohorte (année scolaire)						Toutes les années (n = 1 033) %
	1999 2000 (partiel) (n = 74) %	2000 2001 (n = 169) %	2001 2002 (n = 226) %	2002 2003 (n = 222) %	2003 2004 (n = 189) %	2004 2005 (partiel) (n = 153) %	
Féminin	28,4	32,0	35,8	37,4	30,7	37,3	34,3
Masculin	71,6	68,0	64,2	62,6	69,3	62,7	65,7
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Le tableau 7.4 permet de comparer les élèves ayant interrompu leurs études au cours de l'année 2003-2004 (dernière année complète) avec ceux qui sont demeurés actifs à l'école D'Iberville. On observe que la proportion de garçons est plus élevée dans le groupe des élèves qui ont interrompu leurs études.

Tableau 7.4

La répartition des élèves de l'école D'Iberville selon la situation scolaire et selon le sexe (2003-2004)

Sexe	Situation scolaire		
	Ayant interrompu ses études (n = 189) %	Ayant poursuivi ses études (n = 1 051) %	Tous les élèves (n = 1 240) %
Féminin	30,7	47,8	45,2
Masculin	69,3	52,2	54,8
Total	100,0	100,0	100,0

Comme on peut le voir au tableau suivant, les élèves de l'école D'Iberville ayant interrompu leurs études au cours des années 1999-2000 à 2004-2005 (n = 1032) ont entre 15 et 20 ans au 30 septembre de l'année considérée. Leur âge moyen est de 16,7 ans (ét = 0,9). Le tableau suivant indique la répartition de ces élèves selon leur âge à chaque année. Si nous excluons les deux années pour lesquelles les données sont partielles (1999-2000 et 2004-2005), nous observons qu'entre 2000-2001 et 2003-2004, il y a une diminution régulière du pourcentage du groupe d'âge le plus bas (15 ans) et une augmentation de la proportion des élèves de 18 ans et plus. Cependant, l'âge moyen au 30 septembre de l'année courante des élèves décrocheurs demeure à peu près le même dans ces diverses cohortes (16,5 ans).

Tableau 7.5

La répartition des élèves de l'école D'Iberville ayant interrompu leurs études selon la cohorte et selon l'âge (1999-2000 à 2004-2005)

	Cohorte (année scolaire)						Toutes les années (n =1 033) %
	1999 2000 (partiel) (n =74) %	2000 2001 (n =169) %	2001 2002 (n =226) %	2002 2003 (n =222) %	2003 2004 (n =189) %	2004 2005 (partiel) (n =153) %	
15	39,2	10,7	9,3	7,7	6,3	5,3	10,2
16	32,4	46,2	33,2	31,5	33,9	20,4	33,1
17	23,0	32,0	37,2	39,6	31,2	41,4	35,4
18	5,4	10,7	17,7	18,0	27,0	30,3	19,3
19 ou plus	---	0,6	2,6	3,2	1,6	2,6	2,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Le tableau suivant compare les élèves de l'école D'Iberville qui ont interrompu leurs études avec ceux qui sont demeurés actifs au cours de l'année 2003-2004, dernière année pour laquelle nous avons des données complètes. En 2003-2004, les élèves de l'école D'Iberville ayant interrompu leurs études sont en moyenne plus vieux d'une année (16,8 ans, ét=0,9) que les élèves qui sont demeurés à l'école (15,8 ans, ét=0,9). La proportion des élèves ayant interrompu leurs études est nettement moindre dans le groupe d'âge le plus jeune (15 ans) et nettement plus élevée parmi les 17-18 ans que parmi les élèves qui sont demeurés à l'école.

Tableau 7.6

La répartition des élèves de l'école D'Iberville selon la situation scolaire et selon l'âge (2003-2004)

Âge (année)	Situation scolaire		
	Ayant interrompu ses études (n = 189) %	Ayant poursuivi ses études (n = 1 051) %	Tous les élèves (n = 1 240) %
15 ans	6,3	43,9	38,1
16 ans	33,9	38,0	37,3
17 ans	31,2	14,4	16,9
18 ans	27,0	2,9	6,6
19 ans ou plus	1,6	0,9	1,0
Total	100,0	100,0	100,0

La moyenne générale des résultats scolaires pour l'année 2003-2004 nous indique que les élèves de l'école D'Iberville qui ont interrompu leurs études ont obtenu une moyenne nettement plus faible (56,8 sur 100) que les élèves qui sont demeurés à l'école ou qui ont quitté l'école pour d'autres motifs (69,8 sur 100). Les données de l'année 2003-2004 nous indiquent aussi que 51,3 % des élèves de l'école D'Iberville qui ont interrompu leurs études (97 des 189 élèves ayant interrompu leurs études) ont été inscrits dans le programme de soutien scolaire PIA.

En ce qui concerne le calendrier des départs, les données portant sur les trois dernières années complètes (2001-2002 à 2003-2004) présentent la même structure : plus de la moitié des élèves ayant interrompu leurs études l'ont fait dès le mois de juillet, et environ 60 % l'ont fait avant le début des classes au mois d'août. Le tableau suivant présente les mois de départ des élèves de l'école D'Iberville ayant interrompu leurs études au cours de l'année 2003-2004. On observe qu'à la fin d'août, les deux tiers de ces élèves décrocheurs ont déjà quitté l'école D'Iberville; à la fin du mois de décembre, 82 % (155 des 189 élèves ayant interrompu leurs études) ont quitté l'école.

Tableau 7.7

Le calendrier des départs des élèves de l'école D'Iberville ayant interrompu leurs études pour l'année 2003-2004 (N = 189)

Mois du départ	Nombre	%	% cumulatif
Juillet	106	56,1	56,1
Août	19	10,1	66,1
Septembre	11	5,8	72,0
Octobre	11	5,8	77,8
Novembre	5	2,6	80,4
Décembre	3	1,6	82,0
Janvier	5	2,6	84,7
Février	6	3,2	87,8
Mars	9	4,8	92,6
Avril	8	4,2	96,8
Mai	6	3,2	100,0
Total	189	100,0	

Quels sont les motifs de départ invoqués par les élèves qui interrompent leurs études ? Parmi les six motifs retenus précédemment, celui des problèmes familiaux n'est jamais indiqué comme motif de départ. Comme on peut le voir au tableau suivant, le désir d'aller à l'éducation des adultes constitue une part très importante des motifs de départ invoqués et consignés au dossier (59 %). Ensuite 38,8 % des raisons de départ sont reliées au désir de quitter le système scolaire, soit parce que l'élève ne veut plus aller à l'école (21,5 %) ou bien qu'il s'est trouvé du travail ou qu'il veut aller travailler (17,3 %). Les deux autres motifs (être expulsé de l'école ou avoir des problèmes socio-affectifs) ne représentent que 2,3 % des motifs de départ de l'école D'Iberville au cours des six dernières années.

Tableau 7.8

Les motifs de départ des élèves ayant interrompu leurs études à l'école Iberville (1999-2000 à 2004-2005)

Motif de départ	Nombre	%
Ira à l'éducation des adultes	609	59,0
Ne veut plus aller à l'école	222	21,5
S'est trouvé du travail ou veut aller travailler	179	17,3
Est expulsé	12	1,2
A des problèmes socio-affectifs	11	1,1
Total	1 033	100,0

Ces motifs varient-ils d'une année à l'autre ? Comme on peut le voir au tableau suivant, il y a une augmentation de la proportion des élèves qui interrompent leurs études au secteur régulier en invoquant comme motif le désir d'aller à l'éducation des adultes. Ils représentent 45 % des élèves ayant quitté en 2000-2001, 61 % au cours des trois dernières années et 75 % cette année (mais les données de cette dernière année sont partielles). On observe aussi une diminution régulière de la proportion d'élèves qui déclarent ne plus vouloir aller à l'école : ce pourcentage passe de 30,8 % en 2000-2001 à 18,5 % en 2003-2004 (dernière année complète). Finalement, on observe une diminution régulière de la proportion d'élèves ayant interrompu leurs études parce qu'ils se sont trouvé du travail ou qu'ils veulent aller travailler : ce pourcentage est de 23,7 % en 2000-2001 et il passe à 15,9 % en 2003-2004.

On constate un déplacement des motifs de départ à l'intérieur d'un bloc constitué des trois motifs les plus fréquents qui comptent d'ailleurs pour la presque totalité des motifs de départ (95 % et plus). Il y a une augmentation régulière de la déclaration de vouloir terminer leurs études à l'éducation des adultes et, de façon corollaire, une diminution de la proportion des élèves qui déclarent ne plus vouloir aller à l'école ou aller directement sur le marché du travail.

Tableau 7.9

La répartition des motifs de départ des élèves de l'école D'Iberville ayant interrompu leurs études selon la cohorte (1999-2000 à 2004-2005)

Motif de départ	Cohorte (année scolaire)					
	1999 2000 (partiel)	2000 2001	2001 2002	2002 2003	2003 2004	2004 2005 (partiel)
	(n = 74) %	(n = 169) %	(n = 226) %	(n = 222) %	(n = 189) %	(n = 153) %
Ira à l'éducation des adultes	36,5	45,0	61,5	61,3	61,4	75,2
Ne veut plus aller à l'école	37,8	30,8	20,8	21,2	18,5	8,5
S'est trouvé du travail ou veut aller travailler	23,0	23,7	16,4	16,2	15,9	12,4
Est expulsé	---	0,6	0,4	0,9	2,6	2,0
A des problèmes socio-affectifs	2,7	---	0,9	0,5	1,6	2,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Ces motifs de départ varient-ils selon le sexe des élèves ? Comme on peut le voir au tableau suivant, la proportion des élèves qui ont interrompu leurs études au secteur régulier pendant la période 1999-2000 à 2004-2005 et qui déclarent vouloir fréquenter l'éducation des adultes, est de 59 %. Ce pourcentage est semblable chez les filles et chez les garçons. On observe une différence entre les sexes pour les deux motifs de départ suivants : près de 25 % des filles qui interrompent leurs études mentionnent qu'elles ne veulent plus aller à l'école, alors que cette proportion est de 19,7 % chez les garçons; et 15,5 % des filles qui interrompent leurs études déclarent le faire pour des raisons reliées au travail, alors que 18,3 % des garçons mentionnent ce motif de départ.

Tableau 7.10

La répartition des motifs de départ des élèves de l'école D'Iberville ayant interrompu leurs études selon le sexe (1999-2000 à 2004-2005)

Motif de départ	Sexe		
	Féminin	Masculin	Total
	(n = 354) %	(n = 679) %	(n = 1 033) %
Ira à l'éducation des adultes	58,8	59,0	58,9
Ne veut plus aller à l'école	24,9	19,7	21,5
S'est trouvé du travail ou veut aller travailler	15,5	18,3	17,3
Est expulsé	0,6	1,5	1,2
A des problèmes socio-affectifs	0,3	1,5	1,1
Total	100,0	100,0	100,0

Finalement, ces motifs d'interruption des études régulières sont-ils différents d'un groupe d'âge à l'autre ? Le tableau 7.11 présente la répartition des motifs de départ des élèves de l'école D'Iberville ayant interrompu leurs études au cours de la période 1999-2000 à 2004-2005, selon l'âge et selon le motif de départ. Comme on peut le voir dans ce tableau, la proportion des élèves qui invoquent comme motif d'interruption de leurs études, le désir d'aller à l'éducation des adultes augmente d'un groupe d'âge à l'autre jusqu'à 18 ans. Ainsi, elle est de 25,7 % dans la tranche d'âge de 15 ans, de 48,8 % dans celle de 16 ans, de 64,4 % parmi ceux qui sont âgés de 17 ans et elle atteint 82,4 % chez les personnes qui ont 18 ans. Dans la tranche d'âge des 19 ans, cette proportion est de 73,7 %. En contrepartie, le pourcentage des élèves qui invoquent comme motif d'interruption de leurs études, le fait qu'ils ne veulent plus aller à l'école, diminue de façon symétrique d'un groupe d'âge à l'autre jusqu'à 18 ans. En effet, il est de 48,6 % dans la tranche d'âge de 15 ans, 26,3 % dans celle de 16 ans, 16,4 % parmi ceux qui sont âgés de 17 ans et il n'est que de 8,5 % chez les personnes qui ont 18 ans. Dans la tranche d'âge des 19 ans, cette proportion remonte à 15,8 %.

Tableau 7.11

La répartition des motifs de départ des élèves de l'école D'Iberville ayant interrompu leurs études selon l'âge et selon le motif de départ (1999-2000 à 2004-2005)

Motif de départ	Âge au 30 septembre de l'année courante					
	15 ans (n = 105 %)	16 ans (n = 342 %)	17 ans (n = 365 %)	18 ans (n = 199 %)	19 ans (n = 19 %)	20 ans (n = 2 %)
Ira à l'éducation des adultes	25,7	48,8	64,4	82,5	73,7	50,0
Ne veut plus aller à l'école	48,5	26,3	16,4	8,5	15,8	50,0
S'est trouvé du travail ou veut aller travailler	21,0	21,9	17,3	8,5	10,5	---
Est expulsé	1,0	1,2	1,6	0,5	---	---
A des problèmes socio-affectifs	3,8	1,8	0,3	---	---	---
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

La proportion des élèves qui invoquent le travail comme motif d'interruption des études est plus élevée dans les groupes d'âge plus jeunes (15 et 16 ans) dans lesquels elle est d'au moins 21 %. Cette proportion décroît ensuite pour passer à 17,3 % chez les élèves âgés de 17 ans et atteint 8,5 % chez ceux qui sont âgés de 18 ans.

7.1.3 Qu'en pensent les intervenantes de l'école D'Iberville ?

Lors d'une rencontre avec les intervenantes de l'école D'Iberville, il est ressorti que malgré les nombreux services offerts à l'intérieur même de l'établissement, une zone grise est tout de même observée. En effet, il n'existe pas de services adaptés pour les étudiants présentant de sérieux problèmes d'apprentissage ou d'ordre affectif.

Selon les intervenantes, les jeunes en difficulté n'ont pas de point d'ancrage et vivent beaucoup d'insécurité et d'abandon. Ils vivent dans une famille, un système et une société qui sont désorganisés et/ou dysfonctionnels. Leurs parents sont parfois très peu impliqués. Certains de

ces jeunes présentent des troubles d'anxiété, des humeurs dépressives ou des problèmes de consommation (en général, de la drogue). À l'école, « ils font du temps ». En général, les filles sont plutôt passives, elle décrochent tout en demeurant à l'intérieur de l'école, alors que les garçons passent la plupart du temps à l'action et quittent l'établissement.

Les éléments suivants constituent des limites à la réussite des jeunes:

- Le manque d'outils pour les troubles d'apprentissage au secteur régulier. L'absence de services en alphabétisation, en orthophonie et en orthopédagogie. (Le secteur adulte est perçu comme étant mieux outillé à cet effet, est-ce vraiment de la réadaptation que l'on vise ?)
- Le manque de ressources au niveau primaire, là où la plupart des problèmes émergent.
- Les préalables à l'obtention du diplôme sont élevés.
- L'augmentation des problèmes de santé physique et psychologique.
- Le manque de diversité des cours optionnels, lesquels ne répondent pas nécessairement aux intérêts des étudiants.
- Le manque d'arrimage avec le CLSC et les services de pédiatrie.
- La panoplie de services offerts dans la communauté qui ne répond pas nécessairement aux besoins des jeunes.
- La société reflète une croyance qui nuit à la réussite des jeunes : « Si tu réussis à l'école, tu réussiras ta vie ».
- Les intervenantes travaillent dans un contexte où il y a plusieurs limites financières et humaines à l'intervention.

Les solutions envisagées par les intervenantes sont les suivantes:

- Afin de bien répondre aux problèmes des jeunes, nous devons intervenir de façon personnalisée en se basant sur les besoins des jeunes (les interventions individualisées seraient à préconiser, mais les ressources ne le permettent pas).
- Favoriser des interventions qui offrent un encadrement bien défini et sécurisant.
- Favoriser le partenariat avec les autres milieux.
- Miser sur l'actualisation du potentiel intellectuel.
- Étudier la faisabilité des écoles à vocation.
- Faire du savoir-être un élément aussi important que le savoir-faire.

7.2 Les élèves du Centre Polymétier ayant interrompu leurs études

L'évaluation du nombre d'élèves du Centre Polymétier qui ont interrompu leurs études a été réalisée à partir des données du fichier TOSCA. Ce dernier a été implanté au Centre Polymétier au cours de l'année 2000-2001. Il contient des données valides pour quatre cohortes d'élèves admis au Centre Polymétier, soit les années 2001-2002, 2002-2003, 2003-2004 qui sont complètes ainsi que pour l'année 2004-2005 qui n'est pas terminée.

Au cours de cette période, le Centre Polymétier a offert 12 programmes de formation professionnelle auxquels se sont inscrits 1 210 élèves, soit en moyenne 303 élèves par année. Comme on peut le voir au tableau suivant, le nombre d'élèves a augmenté entre 2001-2002 et 2003-2004, passant de 260 élèves en 2001-2002 à 334 élèves en 2004-2005.

Ces programmes débutent à divers moments au cours de l'année scolaire et leur durée est variable (entre 450 heures pour le programme le plus court et 1 800 heures pour les programmes les plus longs). En conséquence, il est moins pertinent d'examiner l'interruption des études sur la base de l'année scolaire que de l'examiner par programme d'étude. Les informations du fichier TOSCA identifient les élèves qui sont devenus inactifs et les motifs de départ.

Tableau 7.12 Le nombre d'élèves ayant débuté un programme de formation au Centre Polymétier

Programme	Cohorte (année scolaire)			
	2001-2002	2002-2003	2003-2004	2004-2005
Charpenterie-menuiserie	24	24	40	44
Électricité de construction	21	41	50	50
Électromécanique de systèmes automatisés	22	42	35	62
Réparation d'appareils électroniques domestiques	10	--	--	--
Réparation d'appareils électroniques audiovidéos	--	--	18	18
Esthétique	23	22	23	23
Électricité d'entretien	17	22	23	24
Épilation à l'électricité	14	10	12	11
Entretien général d'immeubles	17	16	19	--
Secrétariat	23	20	23	22
Comptabilité	44	44	45	36
Coiffure	45	41	46	44
Total	260	282	334	334

Nous considérons comme des élèves ayant interrompu leurs études, les personnes qui ont quitté leur programme de formation pour un des 12 motifs suivants : (1) L'élève s'est trouvé du travail ou veut travailler; (2) L'élève a des problèmes personnels ou familiaux; (3) L'élève est suspendu (ce qui correspond à deux motifs distincts, comme on peut le voir au tableau suivant); (4) L'élève manque de motivation (ce qui correspond à deux motifs distincts selon la durée de l'interruption); (5) L'élève a trop d'absences; (6) L'élève a des problèmes financiers; (7) L'élève ne s'est pas présenté; (8) Le cours ne correspond pas aux intérêts ou aux aptitudes de l'élève; (9) L'élève a trop d'échecs ou a trop de difficultés d'apprentissage; et (10) Il y a eu application de mesures disciplinaires ou il existe une situation conflictuelle. Les autres motifs de départ des élèves sont aussi indiqués au tableau suivant, mais nous ne les avons pas retenus pour déterminer les élèves ayant interrompu leurs études et qui peuvent être visés par un programme de rattachement scolaire.

Tableau 7.13

Les motifs de départ des élèves devenus inactifs et la définition des élèves ayant interrompu leurs études au Centre Polymétier

Motif de départ	Type d'élève	
Emploi (AD, W4) Problème personnel ou familial (W2) Suspension matière (3 mois et plus) (SE) Suspension infractions au règlement (3 mois et +) (SI) Manque de motivation (Z1) Manque de motivation (3 mois et plus) (SC) Absences (SD) Problèmes financiers (W3) Ne s'est pas présenté (W8) Cours ne correspond pas aux intérêts ou aptitudes (W9) Trop d'échecs ou difficultés d'apprentissage (Z2) Mesures disciplinaires ou situation conflictuelle (Z3)	Ayant interrompu ses études	Inactif
Non financé par le CLE (CL) Transfert dans une autre commission scolaire (DE, W5) Déménagement (DM) CEGEP (PC) Annulation du programme par le centre FP (UB) N'a pas les préalables pour FP (UC) Université (UA) Raisons de santé ou de décès (W1) Transfert à l'interne (W6) Fin de la formation DEP (W7) Examen seulement (XS) Autres raisons (Z4) Raison inconnue (Z5)		

7.2.1. Combien y en a-t-il ?

Parmi l'ensemble des 1 210 élèves qui ont débuté leurs études dans un des programmes du Centre Polymétier au cours de la période 2001-2002 à 2004-2005, 262 personnes sont devenues inactives. De celles-ci, nous pouvons considérer que 175 personnes ont interrompu leurs études au sens défini plus tôt, c'est-à-dire qu'elles ont invoqué un des 12 motifs indiqués au tableau précédent.

En somme, on peut considérer qu'au cours de la période 2001-2002 à 2004-2005 (trois années et demie), 14,5% (175 personnes) des personnes qui ont débuté un programme de formation professionnelle au Centre Polymétier (N= 1 210) ont interrompu leurs études, ce qui représente en moyenne 50 élèves par année. Rappelons qu'une partie de ces élèves peuvent en principe réintégrer le système scolaire (éducation des adultes, écoles privées, études collégiales ou universitaires), mais une proportion de ces élèves ayant interrompu leurs études ne retournera pas à l'école et n'obtiendra pas de diplôme d'études. Les données du fichier TOSCA ne permettent pas d'établir si ces élèves interrompent de façon temporaire ou définitive leurs études.

Comme on peut le voir au tableau suivant, la proportion d'élèves qui interrompent leurs études varie beaucoup d'un programme à l'autre, passant par exemple, de 8% dans le programme de coiffure à près de 30% dans les programmes de réparation d'appareils électroniques.

Tableau 7.14

Le nombre d'élèves ayant débuté un programme de formation et ayant interrompu leurs études au Centre Polymétier (2001-2002 à 2004-2005).

Programme	Élèves ayant débuté le programme (N)	Élèves ayant interrompu leurs études	
		N	%
Charpenterie-menuiserie	132	11	8,3
Électricité de construction	162	17	10,5
Électromécanique de systèmes automatisés	62	16	25,8
Réparation d'appareils électroniques domestiques	10	3	30,0
Réparation d'appareils électroniques audiovisuels	36	10	27,8

Tableau 7.14 (suite)

Le nombre d'élèves ayant débuté un programme de formation et ayant interrompu leurs études au Centre Polymétier (2001-2002 à 2004-2005).

Esthétique	91	21	23,4
Électricité d'entretien	86	13	15,1
Épilation à l'électricité	47	7	14,9
Entretien général d'immeubles	52	8	15,4
Secrétariat	88	17	19,3
Comptabilité	169	38	22,5
Coiffure	176	14	8,0
Total	1 210	175	14,5

Parmi les quatre programmes qui comptent le plus grand nombre d'élèves (charpenterie-menuiserie, électricité de construction, comptabilité et coiffure), seul le programme de comptabilité a un taux d'élèves ayant interrompu leurs études supérieure (22,5 %) à la moyenne (14,5 %) de l'ensemble des programmes. Cela a pour conséquence que 21,7 % (n= 38) des personnes ayant interrompu leurs études au Centre Polymétier proviennent du programme de comptabilité.

7.2.2. Qui sont-ils ?

Parmi les 175 personnes qui ont interrompu leurs études, 52,6 % (92 personnes) sont des femmes et 47,4 % (83 personnes) sont des hommes. Leur âge varie entre 16 et 57 ans; mais leur âge moyen est de 23,8 ans (ét = 8,2), et l'âge médian est de 20 ans.

Quels sont les motifs de départ invoqués par les élèves du Centre Polymétier qui interrompent leurs études? Parmi les 12 motifs retenus précédemment, sept sont invoqués par les élèves au cours de la période considérée. Comme on peut le voir au tableau suivant, le fait que le cours ne corresponde pas aux intérêts ou aux aptitudes de l'élève constitue le motif de départ principal : 43,4 % des personnes l'invoquent pour motiver leur départ du programme. Ensuite, 16,6 % des raisons de départ sont reliées aux échecs ou aux difficultés d'apprentissage, 15,4 % sont associées au travail, 13,1 % relèvent de problèmes personnels ou familiaux, 5,7 % découlent de mesures disciplinaires ou d'une situation conflictuelle, 4,6 % sont reliées à des difficultés financières et 1,1 % sont constituées par le manque de motivation.

Tableau 7.15

Les motifs de départ des élèves du Centre Polymétier ayant interrompu leurs études (2001-2002 à 2004-2005)

Motif de départ	Nombre	%
Le cours ne correspond pas aux intérêts ou aux aptitudes	76	43,4
Trop d'échecs ou difficultés d'apprentissage	29	16,6
S'est trouvé du travail ou veut travailler	27	15,4
Problème personnel ou familial	23	13,1
Mesures disciplinaires ou situation conflictuelle	10	5,7
Problèmes financiers	8	4,6
Manque de motivation (3 mois ou plus)	2	1,1
Total	175	100,0

Ces motifs de départ varient-ils selon le sexe des élèves ? Comme on peut le voir au tableau suivant, on observe peu de différences entre les sexes pour les deux motifs de départ suivants : le cours ne correspond pas aux intérêts ou aux aptitudes et le manque de motivation. Cependant, 20,5 % des garçons invoquent le travail comme motif de départ, alors que seulement 10,9 % des filles le font. Cependant, une proportion légèrement plus élevée de filles (5,4 %) que de garçons (3,6 %) invoque des problèmes financiers pour interrompre leurs études. Les difficultés personnelles ou familiales sont invoquées plus fréquemment par les filles (15,2 %) que par les garçons (10,8 %), tout comme les difficultés d'apprentissage (18,5 % des motifs des filles contre 14,5 % des motifs des garçons). Finalement, les mesures disciplinaires ou les situations conflictuelles constituent des motifs plus fréquents chez les garçons (7,2 %) que chez les filles (4,3 %).

Tableau 7.16

La répartition des motifs de départ des élèves du Centre Polymétier ayant interrompu leurs études selon le sexe (2001-2002 à 2004-2005)

Motif de départ	Sexe		
	Féminin (n = 92) %	Masculin (n = 83) %	Total (n = 175) %
Cours ne correspond pas aux intérêts ou aux aptitudes	44,6	42,2	43,4
Trop d'échecs ou difficultés d'apprentissage	18,5	14,5	16,6
S'est trouvé du travail ou veut aller travailler	10,9	20,5	15,4
Problème personnel ou familial	15,2	10,8	13,1
Problèmes financiers	5,4	3,6	4,6
Mesures disciplinaires	4,3	7,2	5,7
Manque de motivation	1,1	1,2	1,1
Total	100,0	100,0	100,0

Les motifs de départ varient-ils selon les programmes ? Le tableau suivant indique la répartition des trois principaux motifs de départ (le cours ne correspond pas aux intérêts ou aux aptitudes, trop d'échecs ou difficultés d'apprentissage, travail) dans les 12 programmes de formation du Centre Polymétier au cours de la période 2001-2002 à 2004-2005. Il permet de constater, par exemple, que dans le programme de charpenterie-menuiserie, 27,3% des élèves ont invoqué que le cours ne correspondait pas à leurs intérêts ou leurs aptitudes, 18,2% des élèves ont abandonné à cause du cumul d'échecs ou des difficultés d'apprentissage et 27,3% des élèves mentionnent avoir abandonné pour des raisons de travail. Ce tableau permet d'observer que les motifs de départ varient beaucoup d'un programme à l'autre.

Tableau 7.17

La répartition des trois principaux motifs de départ des élèves du Centre Polymétier ayant interrompu leurs études selon le programme de formation (2001-2002 à 2004-2005)

	Motif de départ		
	Le cours ne correspond pas aux intérêts ou aux aptitudes	Trop d'échecs ou difficultés d'apprentissage	S'est trouvé du travail ou veut aller travailler
	%	%	%
Charpenterie-menuiserie	27,3	18,2	27,3
Électricité de construction	41,2	29,4	11,8
Électromécanique de systèmes automatisés	62,5	12,5	6,3
Réparation d'appareils électroniques domestiques	66,7	---	---
Réparation d'appareils électroniques audiovisuels	30,0	30,0	10,0
Esthétique	47,6	23,8	4,8
Électricité d'entretien	46,2	---	46,2
Épilation à l'électricité	100,0	---	---
Entretien général d'immeubles	---	---	37,5
Secrétariat	52,9	11,8	23,5
Comptabilité	31,6	26,3	15,8
Coiffure	50,9	---	---
Total	43,4	16,6	15,4

Les motifs de départ varient-ils selon l'année au cours de laquelle le programme est offert ? Le tableau suivant indique la répartition des motifs de départ dans les quatre cohortes qui composent la période 2001-2002 à 2004-2005. Il permet de constater, par exemple, que le motif selon lequel le cours ne correspond pas aux intérêts ou aux aptitudes a été invoqué par 34,1 % des élèves qui ont interrompu leurs études en 2001-2002, puis par 44,3 % de ceux-ci l'année suivante (2002-2003) et qu'il a atteint 48,8 % en 2003-2004 et en 2004-2005. La présence de

motifs disciplinaires ou de situations conflictuelles est aussi un motif de départ qui a connu une augmentation au cours de cette période. Par ailleurs, deux motifs de départ ont vu leur importance relative diminuer au cours de cette période, soit le travail qui est passé de 25 % des motifs en 2001-2002 à 11 % en 2004-2005, ainsi que le cumul d'échecs ou les difficultés d'apprentissage qui comptait pour 25 % des motifs en 2001-2002, mais ne représentait plus que 11 % de ceux-ci en 2004-2005.

Tableau 7.18

La répartition des motifs de départ des élèves du Centre Polymétier ayant interrompu leurs études selon la cohorte (2001-2002 à 2004-2005)

Motif de départ	2001-2002 (n = 44) %	2002-2003 (n = 61) %	2003-2004 (n = 43) %	2004-2005 (partiel) (n = 27) %
Cours ne correspond pas aux intérêts ou aux aptitudes	34,1	44,3	48,8	48,1
Trop d'échecs ou difficultés d'apprentissage	25,0	13,1	16,3	11,1
S'est trouvé du travail ou veut aller travailler	25,0	14,8	9,3	11,1
Problème personnel ou familial	11,4	16,4	14,0	7,4
Problèmes financiers	---	8,2	4,7	3,7
Mesures disciplinaires	4,5	1,6	4,7	18,5
Manque de motivation	---	1,6	2,3	---
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

7.3 Les élèves du Centre Élisabeth-Bruyère ayant interrompu leurs études

L'évaluation du nombre d'élèves du Centre Élisabeth-Bruyère qui ont interrompu leurs études a été réalisée à partir des données du fichier TOSCA. Il contient des données pour trois cohortes d'élèves admis au Centre Élisabeth-Bruyère, soit les années 2002-2003 (année de rodage du système d'information) et 2003-2004 qui sont complètes ainsi que pour l'année 2004-2005 qui

n'est pas terminée. L'année 2003-2004 constitue donc celle pour laquelle nous avons l'information la plus complète et de meilleure qualité.

Au Centre d'éducation des adultes Élisabeth-Bruyère, les élèves suivent des cheminements individualisés, ce qui signifie qu'ils peuvent s'inscrire et débiter leur programme de formation n'importe quand au cours de l'année et le réaliser à leur propre rythme. Au cours d'une même année scolaire, un élève peut cumuler plusieurs raisons de cessation des études. Par exemple, une personne peut s'inscrire au début de l'année scolaire, interrompre ses études pour des raisons familiales, se réinscrire un peu plus tard et terminer sa formation avant la fin de l'année.

Le tableau suivant indique le nombre d'élèves inscrits au Centre Élisabeth-Bruyère ainsi que le nombre de motifs de départ. La première ligne comprend tous les élèves qui se sont inscrits (qu'ils se soient par la suite présentés ou non au centre de formation), aux activités de jour et de soir, ceux en formation à distance, ceux inscrits seulement pour les examens ainsi que ceux inscrits aux activités d'intégration sociale et de communication pour les personnes âgées. Les données de l'année 2004-2005 sont valides jusqu'au 27 janvier 2005. La seconde ligne du tableau indique le nombre d'élèves au sujet desquels nous avons des informations dans le fichier TOSCA. Finalement, la dernière ligne indique le nombre de motifs de départ ou de cessation d'activités. Un certain nombre d'élèves cumulent plusieurs motifs de départ ou de cessation d'activités au cours de la même année scolaire, de sorte qu'on observe en moyenne 1,5 motif de départ pour chaque élève inscrit à l'éducation des adultes.

Tableau 7.19

Le nombre d'élèves inscrits et le nombre de motifs de départ au Centre Élisabeth Bruyère (2002-2003 à 2004-2005)

	2002-2003	2003-2004	2004-2005 (partiel)
Nombre d'élèves inscrits	1 122	1 190	821
Nombre d'élèves dans le fichier TOSCA	1 117	1 092	789
Nombre de motifs de départ indiqués	1 645	1 665	1 019

Sur la base de tous les motifs de départ ou de cessation d'activités des élèves inscrits à l'éducation des adultes, nous considérons comme des élèves ayant interrompu leur études, les personnes qui ont quitté l'école pour un des 16 motifs suivants : (1) Emploi ou recherche d'emploi; (2) Problème personnel; (3) Suspension pour cause d'échecs répétés dans la matière (3 mois et plus); (4) Suspension pour cause d'infractions au règlement (3 mois et +); (5) Manque

de motivation (constitue deux motifs distincts selon la durée de l'absence); (6) Absences trop nombreuses; (7) Ne s'est pas présenté; (8) Cours ne correspond pas aux intérêts ou aptitudes; (9) Difficultés d'apprentissage ; (10) Absence cinq jours consécutifs; (11) Congé parental; (12) Progrès non satisfaisant (3 mois et plus); (13) Responsabilité familiale; (14) Raison disciplinaire; (15) Abandon de la formation à distance.

Les autres motifs de départ des élèves qui sont les plus fréquemment mentionnés sont aussi indiqués dans la partie inférieure du tableau suivant, mais nous ne les avons pas retenus pour déterminer les élèves ayant interrompu leurs études et qui peuvent être visés par un programme de rattachage scolaire.

Tableau 7.20

Les motifs de départ des élèves devenus inactifs et la définition des élèves ayant interrompu leurs études au Centre Élisabeth Bruyère

Motif de départ	Type d'élève	
Emploi ou recherche d'emploi (AD, AR) Problème personnel (AC) Suspension matière (3 mois et plus) (SE) Suspension infractions au règlement (3 mois et +) (SI) Manque de motivation (AI, SC) Absences (SD) Ne s'est pas présenté (NP) Cours ne correspond pas aux intérêts ou aptitudes (AE) Difficultés d'apprentissage (AJ) Absence cinq jours consécutifs (AM) Congé parental (AL) Progrès non satisfaisant (3 mois et plus) (SB) Responsabilité familiale (AB) Raison disciplinaire (EA) Abandon formation à distance (DA)	Ayant Interrompu ses études	Inactif
Abandon pour emploi avec réinscription SAA (AK) Fin/changement source de financement (FM) Transfert dans une autre commission scolaire (DE) Fin PREALA (préalables études supérieures, CEGEP) (FC) Abandon motivé avec retour prévu (AF) Fin DES (FD) Fin formation (seulement SIS ou FSIS) (FF) Fin PROF (préalables au professionnel) (FP) Fin service d'enseignement (FS) Raisons de santé (AA) Transfert à l'interne (DI) Autres raisons Raison inconnue		

Nous avons construit le fichier de données de façon à pouvoir associer jusqu'à cinq motifs de départ à chacun des élèves. Parmi les 1 117 élèves de l'année 2002-2003, seulement deux élèves cumulaient plus de cinq motifs de départ (chacun cumulait sept motifs de départ). Cette procédure permet de prendre en considération 99,9 % des motifs de départ invoqués par les élèves. Lorsqu'un élève cumulait plusieurs motifs de départ, nous avons considéré le dernier motif de départ afin de décider s'il s'agissait d'une situation d'interruption des études.

7.3.1. Combien y en a-t-il ?

Comme on peut le voir au tableau suivant, dans l'ensemble des trois cohortes (2002-2003 à 2004-2005), on peut considérer que 26,8 % des élèves (802 personnes sur 2 994) ont interrompu leurs études. Ce pourcentage d'élèves ayant interrompu leurs études est passé de 26,9 % en 2002-2003 à 29,2 % en 2003-2004; puis il a diminué à 23,2 % en 2004-2005, mais il s'agit d'une année pour laquelle les données sont incomplètes.

*Tableau 7.21
La répartition des élèves du Centre Élisabeth Bruyère ayant interrompu leurs études (2002-2003 à 2004-2005)*

Année	Élèves ayant interrompu leurs études		Élèves n'ayant pas interrompu leurs études		Tous les élèves	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
2002-2003	300	26,9	815	73,1	1 115	100,0
2003-2004	319	29,2	772	70,8	1 091	100,0
2004-2005 (partiel)	183	23,2	605	76,8	788	100,0
Total	802	26,8	2192	73,2	2 994	100,0

Rappelons que les données les plus fiables concernant le Centre Élisabeth-Bruyère s'appliquent l'année 2003-2004. Nous utiliserons donc les données pour l'ensemble des trois cohortes ou spécifiquement pour celle de l'année 2003-2004, mais sans faire de comparaison entre les élèves des trois années.

7.3.2 Qui sont-ils ?

Le tableau suivant permet de comparer les élèves ayant interrompu leurs études au Centre Élisabeth-Bruyère au cours de la période 2002-2003 à 2004-2005 avec ceux qui n'ont pas interrompu leurs études. On observe que la proportion de garçons est plus élevée dans le groupe des élèves ayant interrompu leurs études (54,7 %) que dans celui des élèves qui ont poursuivi leurs études (46,9 %) ainsi que dans l'ensemble des élèves (49 %). Parmi les élèves qui ont interrompu leurs études au Centre Élisabeth-Bruyère, 45,3 % sont des filles et 54,7 % sont des garçons.

Tableau 7.22

La répartition des élèves du Centre Élisabeth Bruyère selon la situation scolaire et selon le sexe (2002-2003 à 2004-2005)

Sexe	Situation scolaire		
	Ayant interrompu ses études (n = 802) %	Ayant poursuivi ses études (n = 2 192) %	Tous les élèves (n = 2 994) %
Féminin	45,3	53,1	51,0
Masculin	54,7	46,9	49,0
Total	100,0	100,0	100,0

Les élèves du Centre Élisabeth-Bruyère qui ont interrompu leurs études au cours de cette période ont entre 16 et 60 ans; l'âge moyen est de 23,2 ans (ét = 7,8 ans) et l'âge médian est de 20 ans. Ces élèves sont un peu plus jeunes que les élèves qui n'ont pas interrompu leurs études. En effet, l'âge moyen des élèves qui ont poursuivi leurs études est de 26,4 ans (ét = 11,9 ans).

Quels sont les principaux motifs d'interruption des études? Les 802 élèves du Centre Élisabeth-Bruyère qui ont interrompu leurs études à un moment ou à un autre de l'année scolaire ont invoqué à 928 reprises, un des 16 motifs indiqués dans la première section du tableau 7.20.

Nous indiquons au tableau suivant, les principaux motifs d'interruption des études, soit ceux qui ont été mentionnés à plus de 11 reprises (ou plus de 1,2 % des mentions). Le principal motif d'interruption des études est l'absence aux activités de formation (42,3 % des motifs

mentionnés), le second est le fait que l'élève ne s'est pas présenté à l'activité à laquelle il s'était inscrit (29,6 %), le dernier motif est le fait de s'être trouvé un emploi ou en recherche d'emploi (12,5 %). Les trois autres principaux motifs représentent chacun moins de 5 % des mentions. Il s'agit du manque de motivation (4,1 %), de l'abandon de la formation à distance (3,5 %) et des difficultés personnelles (2,4 %).

Tableau 7.23

Les motifs de départ des élèves ayant interrompu leurs études au Centre Élisabeth-Bruyère (2002-2003 à 2004-2005)

Motif de départ	Nombre	%
Absences	393	42,3
Ne s'est pas présenté	275	29,6
Emploi	116	12,5
Manque de motivation	38	4,1
Abandon formation à distance	32	3,5
Problème personnel	22	2,4
Autres	52	5,6
Total	928	100,0

Parmi les autres motifs d'interruption des études qui sont très peu mentionnés (à moins de 11 reprises), on retrouve les suspensions de la matière (0,8 %), les suspensions à cause d'infractions (1,2 %), le fait que la formation ne correspond pas aux intérêts ou aux aptitudes (1,2 %), les difficultés d'apprentissage (0,5 %), les progrès non satisfaisants (0,5 %), les responsabilités familiales (1 %) et les raisons disciplinaires (0,4 %).

7.3.3. Qu'en pensent les intervenantes du Centre Élisabeth-Bruyère ?

Lors d'une rencontre avec les intervenantes du Centre Élisabeth-Bruyère, celles-ci ont fait ressortir les constants suivants :

- Il y a beaucoup d'animations sur le terrain (ex. : kiosque d'information sur le CEGEP).
- Les étudiants vivent des réussites et acquièrent de l'estime et de la confiance en soi à l'intérieur de nos murs.

- La gestion des apprentissages (GDA) et le suivi individualisé basé sur les techniques d'API. Les politiques d'échecs et de reprises sont davantage flexibles.
- Les intervenantes, par des suivis individuels, accueillent près du trois quarts de la clientèle au moins une fois dans leur bureau. Pour tout changement à leur cheminement, les étudiants rencontrent les intervenantes.
- Beaucoup de jeunes présentent des troubles d'apprentissage.

Selon les intervenantes, les jeunes en difficultés présentent les caractéristiques suivantes:

- Il y a une augmentation des troubles de santé mentale et physique.
- Les trois quarts de la clientèle (incluant ceux qui terminent leur formation) quittent sans avertissement.
- Il y a une augmentation d'abandons sans raison précise (plus de 5 jours d'absences consécutifs).
- Il y a des problèmes de consommation (drogue, alcool).
- Il y a un manque d'effort et de persévérance.
- La combinaison travail-études est difficile.

Certains facteurs constituent des limites à la réussite des jeunes:

- L'endettement, le souci financier (les jeunes doivent quitter l'école pour travailler afin de payer leurs dettes).
- L'absence de projet de vie bien défini.
- Le système scolaire trop rigide (certains préalables difficilement justifiables).
- La fermeture d'esprit des employeurs au niveau du secondaire V obligatoire.
- La consommation de drogues et d'alcool (la consommation est traitée comme un fait divers).
- Le manque de ressources financières du système scolaire.
- Le matériel scolaire qui n'est pas à jour.
- Les préjugés de la part des jeunes sur certaines professions ou certaines formations (ex. : la formation professionnelle est pour les nuls).
- Le manque de diversité des programmes offerts à Rouyn-Noranda et en région.

Les solutions envisagées par les intervenantes sont :

- Maintenir la flexibilité au niveau des horaires de cours, en particulier pour les gens à l'emploi.

- L'utilisation des services à l'externe (CRJ, Clinique Jeunesse au CLSC).
- Considérer le bagage de chaque jeune au niveau de ses acquis et de ses manques (bien souvent on veut que les jeunes agissent en adulte responsable sans qu'ils aient appris à le devenir).
- Faire de la prévention (absente au Centre Élisabeth-Bruyère).
- Préconiser l'intervention individualisée ou personnalisée, en particulier afin d'établir leur projet de vie.
- Faire connaître les différents services offerts dans la communauté.
- Accepter qu'on ne les sauvera pas tous.
- Reconnaître les acquis et les expériences des jeunes plutôt qu'uniquement l'obtention d'un diplôme.
- Viser des interventions centrées sur l'individu (plutôt que sur son groupe classe, par exemple).
- Devancer les interventions qui concernent les projets de vie des étudiants. Ne pas attendre l'âge butoir de 16 ans.
- Développer l'approche orientante.
- Mettre en œuvre un service d'accueil référence conseil accompagnement (SARCA). Elles espèrent obtenir le financement du MEQ afin que ce projet soit implanté.

7.4. Le passage de l'école régulière (secteur jeunes) à l'éducation des adultes

Nous avons relevé qu'en 2002-2003, 222 élèves de l'école D'Iberville ont interrompu leurs études. Pour ces élèves, le principal motif d'interruption des études était le désir d'aller à l'éducation des adultes. Nous nous sommes donc demandé combien d'élèves de cette cohorte s'étaient inscrits au Centre Élisabeth-Bruyère qui offre la formation aux adultes? Il s'agit d'effectuer un suivi longitudinal des élèves qui ont quitté l'école d'Iberville au cours de l'année 2002-2003 (fichier GPI), en consultant la base de données du Centre Élisabeth-Bruyère (fichier TOSCA) pour les années 2002-2003 à 2004-2005. Rappelons que pour les années 2002-2003 et 2003-2004, les données sont complètes, mais que pour l'année 2004-2005, ces données sont partielles (elles se terminent en janvier 2005).

Parmi les 222 élèves de l'école D'Iberville, qui en 2002-2003 ont interrompu leurs études, 65,3 %, soit 145 personnes, se sont inscrits par la suite (entre 2002-2003 et 2004-2005) au Centre Élisabeth-Bruyère. Au cours de la même année, soit en 2002-2003, 91 de ces élèves se sont inscrits au Centre Élisabeth-Bruyère, ce qui représente 63 % des 145 élèves ayant interrompu

leurs études en 2002-2003 et qui se sont inscrits à l'éducation des adultes, et 41 % (soit 91 personnes sur 222) de tous les élèves de l'école D'Iberville qui ont interrompu leurs études en 2002-2003.

Élèves ayant interrompu leurs études à l'école D'Iberville en 2002-2003	Élèves ayant interrompu leurs études à l'école D'Iberville en 2002-2003			Nombre
	2002-2003	2003-2004	2004-2005	
	41 %			91
		20 %		44
			4 %	10
Total				145

Figure 7.1: L'inscription des élèves ayant interrompu leurs études à l'école D'Iberville en 2002-2003 (222) au Centre Élisabeth-Bruyère (n = 145)

Comme on peut le voir au tableau 7.24, 44 de ces élèves se sont inscrits au Centre Élisabeth-Bruyère l'année suivante, soit en 2003-2004, ce qui représente 30 % des 145 élèves ayant interrompu leurs études en 2002-2003 et qui se sont inscrits à l'éducation des adultes, et 20 % (soit 44 sur 222) de tous les élèves de l'école D'Iberville qui ont interrompu leurs études en 2002-2003. Puis, cette année (2004-2005), 10 autres de ces élèves se sont inscrits au Centre Élisabeth-Bruyère, ce qui représente 7 % des 145 élèves ayant interrompu leurs études en 2002-2003 et qui se sont inscrits à l'éducation des adultes, et 4 % de tous les élèves de l'école D'Iberville qui ont interrompu leurs études en 2002-2003.

Tableau 7.24

L'inscription des élèves ayant interrompu leurs études à l'école D'Iberville en 2002-2003 au Centre Élisabeth-Bruyère (n = 145)

	Année de l'inscription au Centre Élisabeth-Bruyère			
	2002-2003	2003-2004	2004-2005	Total
Nombre d'élèves ayant interrompu leurs études à l'école D'Iberville en 2002-2003 et inscrits au Centre Élisabeth-Bruyère par la suite	91	44	10	145
Proportion de personnes inscrites parmi l'ensemble de la cohorte 2002-2003 de l'école D'Iberville inscrites par la suite au Centre Élisabeth-Bruyère (n=145)	63 %	30 %	7 %	100 %
Proportion de personnes inscrites parmi l'ensemble des élèves ayant interrompu leurs études en 2002-2003 (n = 222)	41 %	20 %	4 %	65 %

En somme, ces données nous indiquent que 65 % des élèves ayant interrompu leurs études régulières à l'école D'Iberville en 2002-2003 se sont inscrits à l'intérieur d'une période de 2½ ans au Centre d'éducation des adultes Élisabeth-Bruyère, dont 41 % au cours de la même année.

8. Les attentes des décrocheurs et les interventions

8.1 Les entrevues

Nous avons interviewé six personnes qui étudient à l'éducation des adultes (deux hommes et deux femmes) ou dans un programme de formation professionnelle (un homme et une femme) de la Commission scolaire Rouyn-Noranda concernant leur parcours scolaire et de travail.

Les personnes rencontrées sont âgées entre 19 et 26 ans (âge moyen : 22 ans); l'âge moyen des personnes qui sont en formation professionnelle est plus élevé (25,5 ans) que celui des personnes qui sont à l'éducation des adultes (20,2 ans). Parmi les personnes interviewées, cinq ont interrompu leurs études secondaires à 15 ou à 16 ans, ce qui correspond à un niveau de scolarité de secondaire II ou secondaire III. Une personne n'a pas décroché à proprement parler puisqu'elle a terminé un DES ainsi qu'un DEC général, mais elle a interrompu ses études

universitaires puis elle s'est inscrite à un programme collégial technique, sans le terminer, et elle est actuellement inscrite à un programme de formation professionnelle. La durée de l'interruption des études varie entre 1 et 7 ans. Toutes ces personnes ont de bons contacts avec au moins un de leurs parents.

Parmi les raisons qui les ont incitées à interrompre leurs études, toutes les personnes rencontrées mentionnent le manque de motivation générale pour l'école et la plupart indiquent des difficultés académiques ainsi que l'influence de leur réseau d'amis. Certaines personnes ont vécu des événements personnels (rejet par les amis, décès d'un ami) ou familiaux (séparation des parents) très difficiles pour lesquels ils n'ont pas reçu d'aide appropriée et qu'elles associent à leur décrochage scolaire.

Après l'interruption des études, certaines personnes ont obtenu un emploi grâce à des contacts (famille, amis), mais la plupart ont obtenu un emploi au salaire minimum et dans lequel il y a peu de possibilités d'avancement. Toutes les personnes interviewées indiquent qu'il leur était difficile, sans DES, de se trouver un autre emploi plus rémunérateur, et parfois même de se trouver au emploi tout court. Elles indiquent qu'elles ne pouvaient envisager de travailler tout le temps au salaire minimum, ce qui ne leur permet pas de réaliser leur projet de vie en-dehors de la maison familiale ou leurs projets de couple (maison, enfants). L'insatisfaction des salaires ou du type de travail obtenu est donc important dans la décision de retourner à l'école. Les filles ont parfois eu le soutien d'un conjoint ou l'encouragement d'un parent dans leur projet de retour aux études. Les garçons indiquent plutôt l'influence de leur réseau d'amis. En ce qui concerne leurs projets d'avenir, les filles mentionnent souvent l'obtention de l'autonomie financière alors que les garçons mentionnent plutôt leur rôle de pourvoyeur.

Certaines personnes mentionnent l'importance du soutien financier obtenu d'Emploi-Québec tant pour le retour aux études que pour la persévérance dans leur projet de formation. Toutes les personnes interviewées mentionnent l'importance que jouent la compréhension, le soutien et l'attention que leur accordent les enseignants et les professionnels des établissements scolaires (éducation des adultes et formation professionnelle). Les personnes interviewées mentionnent l'importance de l'autonomie dans la réalisation des études à l'éducation des adultes.

8.2. Les interventions à favoriser

Reprenons d'abord la typologie de Janosz (1996) qui prend tout son sens avec une proposition d'intervention adaptée à chacun des types de décrocheurs. Cette typologie vise à permettre aux intervenants de mieux répondre aux besoins de chaque individu. Le tableau suivant résume les interventions optimales à adopter selon chacun des types de décrocheurs.

Tableau 8.1

Les types de décrocheurs et l'appariement optimal des interventions (Janosz, 1996)

Types	Interventions optimales
Discrets (40%)	Interventions centrées autour de supports pédagogiques visant à accroître leurs performances scolaires : aide aux devoirs, tutorat, enseignement individualisé, variation dans les styles pédagogiques, pédagogie de coopération, etc. Ce type présente le meilleur pronostic des quatre types.
Inadaptés (40%)	Seules des stratégies intensives et multidimensionnelles peuvent procurer le support psychosocial nécessaire en plus des interventions visant à favoriser la réussite scolaire.
Désengagés (+/- 10%)	Candidats idéaux pour les projets visant à accroître la motivation. On manque encore de connaissance sur les processus qui ont affecté leur niveau d'engagement, l'intervention ne peut qu'être approximative.
Sous-performants (+/- 10%)	Une évaluation et une intervention individuelle en profondeur sont nécessaires pour espérer accroître l'engagement et le succès. Le dépistage rapide est particulièrement important avec eux. Ce type présente le pronostic le plus sombre.

Aussi, l'étude de St-Amant (1993) sur les conditions du retour aux études secondaires des jeunes adultes ayant interrompu leur scolarisation ainsi que l'étude qualitative de Bouchard et St-Amant (1996) menée avec des membres de la communauté étudiante de quatre écoles spécialisées en « raccrochage scolaire » au Québec, nous a permis de ressortir quelques pistes d'interventions à favoriser pour la réussite éducative.

D'abord, les jeunes adultes qui retournent aux études adoptent de nouvelles valeurs, attitudes et comportements par l'expression de nouvelles aspirations scolaires. Ils désirent que ces nouvelles aspirations induisent chez les parents un intérêt nouveau pour l'école. Les interventions liées au rattachement scolaire se concentrent sur l'autonomie du jeune adulte au détriment, dans bien des cas, de l'implication familiale.

Ensuite, le soutien affectif et moral est une forme d'aide qui privilégie les dimensions humaines et qui est très prisé par les jeunes. Ils ont besoin de ce genre d'intervention de façon ponctuelle afin de se définir ou de régler des problèmes communicationnels. Ils souhaitent une école où ils seront pleinement valorisés et où leurs talents et leurs aspirations seront mis à profit.

Toujours selon les jeunes qui retournent aux études, le pouvoir entre les adultes et les jeunes adultes demande à être revu. Les jeunes recherchent un climat plus humanisé (ambiance agréable, absence de violence, égalité entre tous). Ils tiennent à un rapport respectueux entre adultes et jeunes. Le personnel enseignant doit considérer l'intégration sociale comme un objectif central de l'intervention éducative afin de soutenir la pédagogie. Les jeunes désirent que les enseignants et les enseignantes et les professionnels non enseignants accordent un suivi personnalisé à l'écoute des problèmes tant personnels que scolaires.

Au niveau pédagogique maintenant, les jeunes soulignent les avantages organisationnels suivants : la rapidité à laquelle il est possible d'obtenir un diplôme, l'occasion de connaître le personnel enseignant, d'approfondir la matière, le soutien à la réussite par la récupération et le fait qu'on offre une formation de même statut que celle du secteur régulier. Une des améliorations souhaitées consiste en la réduction du nombre d'élèves par classe.

Enfin, la prise en charge de soi-même, renforcée par les interventions, se traduit chez les jeunes par un sentiment de liberté et de contrôle sur sa situation. En d'autres mots, nous devrions axer nos interventions sur le développement de l'autonomie et sur qu'on appelle la « responsabilisation », c'est-à-dire une invitation à la prise en charge de sa propre vie. La majorité des jeunes ont pris conscience des limites professionnelles et humaines imposées par des études inachevées. Or, le retour aux études se doit être d'une réflexion sur l'avenir.

St-Amant (1993) croit que pour permettre la réussite, le raccrochage scolaire doit libérer les élèves des entraves familiales, les rapprocher de l'école et devenir pour eux un levier d'avancement social. Bouchard et St-Amant (1996) abondent dans le même sens en suggérant qu'une démarche d'évaluation des programmes de retour aux études devrait tenir compte de la réinsertion sociale, car elle constitue une retombée extrêmement positive pour la société.

Dans cette étude, on mentionne les approches d'interventions souhaitées par les jeunes sans diplôme (Gauthier et collaborateurs, 2004). Ainsi :

- 1) Les jeunes se disent mal informés de l'existence des programmes et des mesures d'aide à l'insertion malgré les efforts de diffusion déployés par les divers organismes.
- 2) Un des éléments que les jeunes souhaitent retrouver dans les mesures d'aide à l'insertion est lié à une approche originale de formation et d'apprentissage centrée sur le renforcement des compétences essentielles, notamment des compétences personnelles et interpersonnelles (développement de la confiance en soi, de la discipline, de la capacité à régler les conflits avec les autres, de mieux suivre les règles de travail, etc.). L'exploration du rapport des jeunes à leurs échecs, à leurs situations vécues difficilement et à leurs expériences négatives devrait, selon les jeunes, se retrouver dans la pédagogie d'intervention.
- 3) Les jeunes croient qu'il est nécessaire de mettre l'accent sur leurs besoins et leurs compétences spécifiques afin de leur permettre de reconstruire une image positive d'eux-mêmes. Dans ce contexte, les mesures et les programmes devraient privilégier le caractère libre et volontaire des démarches personnelles que peuvent entreprendre les jeunes ainsi que leur participation au processus de prise de décision concernant leur parcours de formation et la mise en valeur des compétences acquises en dehors du système formel d'apprentissage.

Ces interventions souhaitées se retrouvent à des degrés variables dans des programmes ou des projets qui visent le raccrochage scolaire ou l'insertion socioprofessionnelle des jeunes adultes. Nous avons réalisé un inventaire de 23 projets ou programmes qui visent soit le raccrochage scolaire (9), soit l'insertion socioprofessionnelle (11) ou une combinaison de ces deux objectifs généraux (3). Ils sont brièvement présentés à l'annexe A. Même les projets ou les programmes

qui mettent l'accent sur la scolarisation des jeunes adultes ont des composantes relatives à leur développement personnel et relationnel ainsi qu'à leur orientation professionnelle. Certaines initiatives mettent l'accent sur la scolarisation, particulièrement lorsqu'elles s'adressent à des plus jeunes (14-18 ans) alors que d'autres misent plutôt sur le développement d'un projet de vie, notamment lorsqu'elles s'adressent à des jeunes (22-26 ans) qui rencontrent des difficultés d'insertion sociale. Ces projets et programmes incorporent aussi parfois des objectifs de prévention du décrochage scolaire. Lorsqu'elles s'adressent aux plus jeunes, certaines de ces interventions visent non seulement l'individu mais aussi son environnement familial. En somme, ces projets et programmes sont toujours insérés dans un milieu local qui leur offre des opportunités et des contraintes.

9. Conclusion

Le but premier de ce projet était d'établir un profil des jeunes décrocheurs de la Commission scolaire de Rouyn-Noranda et de bien cerner des stratégies efficaces d'intervention favorisant le raccrochage scolaire des jeunes adultes

Les dernières statistiques concernant le décrochage scolaire dans la ville de Rouyn-Noranda et dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue, nous sensibilisent à l'ampleur de la problématique, à ses conséquences ainsi qu'à l'importance de bien cibler nos interventions. Le taux de décrochage élevé s'explique non seulement par des facteurs d'ordre scolaire, mais également par de nombreux facteurs personnels et familiaux. Les conséquences de l'interruption des études sont très lourdes pour les jeunes adultes tant au plan personnel qu'au plan économique et social.

Malgré ces constats peu réjouissants, l'augmentation des taux d'obtention de diplôme nous indique l'importance de favoriser la réintégration scolaire pour un certain nombre de jeunes adultes. C'est ce qui nous permet de supposer que certaines mesures entreprises s'avèrent concluantes. À cet effet, il est possible de se référer à divers programmes déjà mis en place (voir annexe A). Certains programmes visent prioritairement le raccrochage scolaire alors que d'autres favorisent plutôt l'insertion socioprofessionnelle. En plus d'observer une combinaison de ces deux objectifs généraux dans certains programmes ou projets, il n'est pas rare d'y retrouver un volet préventif.

Il importe de se rappeler que la notion de réussite des jeunes adultes comporte trois dimensions distinctes: la réussite scolaire, la réussite éducative et la réussite sociale. Il serait donc justifié de favoriser la mise en place de programmes de type multifactoriel. Les différentes dimensions de la problématique doivent être considérées tout en s'assurant de la faisabilité pour les acteurs locaux, des interventions qui seront mises en place.

Références bibliographiques

- Bouchard, P. et St-Amant, J.C. (1996). Le retour aux études : les facteurs de réussite dans quatre écoles spécialisées au Québec. *Revue canadienne de l'éducation*, 21(1), 1-17.
- Collini, M. et Thibeault, J. (2001). Mérite à la persévérance. *Bulletin de l'Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue*, Septembre, 2.
- Développement des ressources humaines Canada. Direction générale de la recherche appliquée. (2000). *Le décrochage scolaire : définitions et coûts*. Hull : DRHC.
- Fortin, L., Royer, É., Potvin, P., Marcotte, D. et Yergeau, É. (2004). La prédiction du risque de décrochage scolaire au secondaire : facteurs personnels, familiaux et scolaires. *Revue canadienne des sciences du comportement*, 36(3), 219-231.
- Gauthier, M. (2004). *L'insertion professionnelle après un abandon scolaire*. Sainte-Foy : INRS.
- Gauthier, M. (2000). « L'insertion professionnelle des jeunes au cœur d'une nouvelle définition du centre et de la marge ». Dans G. Fournier et B. Bourassa (Dir.), *Les 18 à 30 ans et le marché du travail. Quand la marge devient la norme...*(p. 59-82). Sainte-Foy : PUL.
- Gauthier, M., Hamel, J., Molgat, M., Trottier, C., Turcotte, C. et Vultur, M. (2002). *L'insertion professionnelle et le rapport au travail des jeunes qui ont interrompu leurs études secondaires ou collégiales en 1996-1997*. Sainte-Foy : INRS.
- Germain, L., Collini, M. et Thibeault, J. (2004a). Diplôme en poche. *Bulletin de l'Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue*, Avril, 1.
- Germain, L., Collini, M. et Thibeault, J. (2004b). La tête de l'emploi. *Bulletin de l'Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue*, Octobre, 3.
- Germain, L., Collini, M. et Thibeault, J. (2004c). Passerelle vers l'emploi. *Bulletin de l'Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue*, Mars, 2.
- Janosz, M. (1996). *Étude longitudinale sur la prédiction de l'abandon scolaire, l'hétérogénéité des décrocheurs et l'intervention différentielle*. Thèse de doctorat inédite, Université de Montréal, Montréal.
- Janosz, M. et Leblanc, M. (1996). Pour une vision intégrative des facteurs reliés à l'abandon scolaire. *Revue canadienne de psychoéducation*, 25, 61-68.
- Ministère de l'Éducation du Québec. (2003). Abandon scolaire et décrochage : les concepts. *Bulletin statistique de l'éducation*, 25, 1-7.
- Ministère de l'Éducation du Québec. (2002). *Indicateurs de l'éducation*. Québec : Ministère de l'Éducation du Québec.
- Ministère de l'Éducation du Québec. (2000). *Bulletin statistique, no. 14*. Québec : Ministère de l'Éducation du Québec

Ministère de l'Éducation du Québec. (1991). *Indicateurs sur la situation de l'enseignement primaire et secondaire*. Québec : Ministère de l'Éducation du Québec.

St-Amant, J.C. (1993). Les pratiques de raccrochage et la réussite scolaire. *Centre de recherche et d'intervention sur la réussite scolaire*, 3, 1-8.

Vultur, M. (2004). *Les stratégies de recherche d'emploi, les programmes et les mesures d'aide à l'insertion*. Sainte-Foy : INRS.

ANNEXE A

**Répertoire de programmes de raccrochage scolaire (RS)
et d'insertion socioprofessionnelle (ISP)**

N	Programme	Type *	Description	Intervention	Résultats
1	<p>Viens faire...le point Jeunesse Atout</p> <p>118A, Saint-Laurent Saint-Eustache (Québec) J7P 5G1 Tél. 450-473-0606 Fax. : 450-473-2007 Resp Roxanne Larouche (intervenante jeunesse)</p>	RS	<p>Service alternatif d'aide et de réintégration offert à l'élève de 12 à 17 ans ayant de grandes difficultés à s'adapter aux réalités du monde scolaire.</p> <p>Service d'accompagnement offert à l'élève pendant sa suspension.</p> <p>(Projet d'Objectivation Individuel Neutre et Transitoire).</p>	<p>Auprès du jeune : rencontres individuelles hebdomadaires avec une intervenante jeunesse; questionnaires de réflexion; rencontres hebdomadaires avec ses enseignants; stage d'observation en entreprise; plateau de travail en entreprise ou dans le milieu communautaire; sorties éducatives; références vers d'autres ressources; accompagnement dans la réalisation de projets; retour progressif en milieu scolaire; accompagnement dans les étapes préliminaires à l'intégration au marché du travail.</p> <p>Soutien des parents dans leurs compétences parentales reliées spécifiquement au milieu scolaire.</p> <p>Collaboration étroite avec l'équipe-école.</p>	<p>Bilan de l'année 2003-2004.</p> <p>Quarante-cinq (45) élèves ont été référés par les 4 différentes écoles, 35 d'entre eux ont reçu les services.</p> <p>La durée moyenne est de 36,2 jours de services.</p> <p>Parmi les 35 jeunes, 54% ont réintégré l'école.</p>
2	<p>Clef de contact Carrefour jeunesse-emploi d'Abitibi-Est</p> <p>1059, 7^e rue Val-d'Or (Québec) J9P 3R4 Tél. : 819-825-5627 Fax. : 819-825-3233</p> <p>440, rue Royale Malartic (Québec) J0Y 1Z0 Tél. : 819-757-4141 Tél. : 819-757-6260</p> <p>481, 7^e avenue ouest C.P. 1297 Senneterre (Québec) J0Y 2M0 Tél. : 819-737-2258 #228 Fax. : 819-737-8131</p>	RS	<p>Projet pilote qui offre aux jeunes ayant décidé de quitter l'école d'une façon temporaire ou permanente, l'opportunité de s'engager sur une base volontaire dans une démarche de réflexion et d'orientation menant à une réinsertion.</p> <p>S'adresse aux jeunes inscrits à la polyvalente Le Carrefour de Val-d'Or.</p>	<p>Ne pas perdre de vue un ou une jeune qui décroche afin de pouvoir lui offrir l'aide qui répondra à ses besoins lorsqu'il sera prêt à entreprendre des démarches de réinsertion.</p> <p>Partenariat entre la direction de l'école et le Carrefour Jeunesse-Emploi.</p> <p>Suivi régulier du jeune par un intervenant du Carrefour Jeunesse-Emploi.</p>	

N	Programme	Type *	Description	Intervention	Résultats
3	<p>J'embarque quand ça me ressemble</p> <p>Vingt (20) commissions scolaires participantes dont l'Or-et-des-Bois (Vallée-de-l'Or).</p>	RS	<p>Programme qui vise à permettre aux divers jeunes adultes âgés de 16 à 24 ans ciblés par celui-ci d'obtenir un diplôme du secondaire (DEP, DES) et de poursuivre leurs études ou d'entreprendre une démarche pour s'intégrer de façon stable à la collectivité et au marché du travail.</p> <p>Les personnes et les organismes pouvant influencer la réussite des jeunes adultes sur le territoire de chaque commission scolaire sont à la fois des acteurs et des cibles du programme.</p> <p>Le plan d'action prévoit des objectifs et des actions pour chacune des trois cibles du programme : les jeunes adultes, l'environnement éducatif et la communauté.</p>	<p>Services de formation et d'accompagnement basés sur les approches et conditions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'approche écosystème : c'est autour des 3 cibles (jeunes, environnement éducatif et communauté) et de leurs interrelations que se planifie la réussite éducative. - Le partenariat : mobilisation et engagement des organismes de la communauté. - Le capital social : fait référence aux relations sociales, aux réseaux, aux normes et aux valeurs qui conduisent à la cohésion sociale et qui facilitent l'action collective vers la réalisation d'objectifs et d'intérêts communs. - L'autonomisation (empowerment) : la possibilité pour les personnes de mieux contrôler leur vie et d'être des agentes de changement de leur propre développement. <p>-La mise en place d'environnements éducatifs adaptés.</p>	<p>Évaluation en cours.</p> <p>Programme gouvernemental.</p>
4	<p>L'ancre des jeunes</p> <p>3565, boul. Lasalle Verdun (Québec) H4G 1Z5 Tél. : 769-1654 Fax. : 761-4143 Courriel : ancredesejeunes@bellnet.ca</p>	ISP	<p>Service de prévention du décrochage scolaire et de soutien aux rattachés..</p> <p>Ressource pour jeunes en difficulté (5^e année du primaire à 4^e année du secondaire) dont la mission est de favoriser la santé, le bien-être, l'éducation et l'évolution physique, intellectuelle, sociale et spirituelle des jeunes en difficulté afin de leur assurer une plus grande autonomie.</p>	<p>Approche pédagogique individualisée (un adulte pour un ou deux jeunes à la fois).</p> <p>Approche globalisante qui agit sur l'ensemble des composantes du décrochage scolaire.</p> <p>Suivi psychosocial hebdomadaire d'une durée de 50 minutes.</p>	<p>Environ 25 rattachés bénéficient de ces services par année scolaire.</p>

N	Programme	Type *	Description	Intervention	Résultats
	L'ancre des jeunes (suite)			<p>Ateliers académiques individualisés ou par pairage (six par semaine) pour les cours de base.</p> <p>Choix de cours parmi une douzaine d'ateliers manuels et artistiques fonctionnant par étape progressive.</p> <p>Activités de sensibilisation de groupe sur des problématiques jeunesse.</p> <p>Participation à des activités communautaires.</p> <p>Sorties éducatives et récréatives.</p> <p>Communication régulière auprès des parents et service de support.</p> <p>Suivi « Post-Ancre ».</p>	
5	Solidarité Jeunesse (palier du gouvernement provincial; actuellement administré par les Carrefours Jeunesse-Emploi)	ISP	<p>Projet qui s'adresse aux jeunes de moins de 21 ans aptes au travail et admissibles aux prestations d'aide sociale.</p> <p>Vient en aide aux jeunes qui désirent développer leur potentiel, recevoir de l'aide pour se trouver un emploi et déterminer les domaines qui les intéressent.</p>	<p>Démarche personnalisée de réflexion et d'orientation.</p> <p>Activités qui amèneront le jeune à déterminer les moyens qu'il peut prendre pour retrouver son autonomie.</p>	
6	Ma place au soleil (palier du gouvernement provincial)	ISP	<p>Programme qui s'adresse aux jeunes mères monoparentales de 21 ans et moins.</p> <p>Les objectifs de ce projet sont d'amener ces jeunes mères à compléter une formation qualifiante, de leur faire découvrir des métiers offrant de bonnes perspectives d'emploi et diminuer la dépendance de l'aide sociale.</p>	<p>Programme de 24 mois.</p> <p>Mise en place de conditions facilitantes (accès à des milieux de garde, remboursement des frais de transport).</p> <p>Acquisition des préalables à la formation générale.</p> <p>Encourage la motivation par un suivi individuel.</p>	Projet lancé en avril 2002.

N	Programme	Type *	Description	Intervention	Résultats
7	<p>Chantiers urbains</p> <p>Ville de Québec en collaboration avec le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale et le Secrétariat à la jeunesse.</p>	ISP	<p>Regroupe des jeunes de 15 à 24 ans provenant de milieux socio-économiques différentes.</p>	<p>Mise en valeur de leur milieu de vie (construction de sentiers pédestres ou plantation de végétaux).</p> <p>Apprentissage d'une citoyenneté active tout en tissant des liens privilégiés avec leurs pairs.</p>	Projet initié en 2002.
8	Intervention sectorielle coordonnée par Emploi-Québec	ISP	<p>Cherche à arrimer des intervenants du secteur privé avec ceux du secteur public, des institutions, des ministères et des directions d'Emploi-Québec.</p> <p>Cette politique vise à générer de nouveaux comportements chez les différents acteurs du marché du travail dans une perspective de partenariat et de prise en charge des enjeux du développement de la main-d'œuvre.</p>		
9	Action de soutien à la mise en place de services d'accompagnement et de formation adaptés aux jeunes adultes de 16 à 24 ans (palier du gouvernement provincial)	RS	<p>S'adresse aux jeunes de 16 à 24 ans qui ne sont pas rejoints par les services offerts actuellement par la commission scolaire durant la formation générale ou professionnelle, ou à ceux qui sont inscrits à un service de formation et qui ont décroché ou sont susceptibles de décrocher.</p> <p>Cette initiative a pour objectif d'offrir la possibilité de parfaire une formation de base et d'entreprendre une démarche afin de s'intégrer de façon stable à la société et au marché de l'emploi.</p>	<p>Accès à un accompagnement et un suivi personnalisé.</p> <p>Partenariat entre les principaux intervenants.</p> <p>Mobilisation des acteurs concernés.</p>	Projet lancé en automne 2002.

N	Programme	Type *	Description	Intervention	Résultats
10	L'école orientante	RS	<p>S'adresse à toutes les clientèles d'élèves, à toutes les classes d'étude.</p> <p>Découle de la conviction que l'école peut favoriser l'orientation.</p> <p>Cette orientation sous-entend que tout le milieu de vie favorise l'orientation et que, par conséquent, tout ce qui se passe dans une école favorise l'orientation professionnelle.</p>	<p>Activités scolaires et parascolaires ainsi que des services complémentaires qui visent la formation de la structure identitaire des élèves.</p>	
11	Réseau des carrefours Jeunesse-Emploi	ISP	<p>A comme objectif principal l'insertion sur le marché du travail des jeunes par la consolidation de la démarche de recherche d'emploi.</p> <p>a)OPTION TRAVAIL</p> <p>Favorise l'employabilité des jeunes âgés entre 18 et 35 ans et sans emploi depuis moins de 6 mois.</p> <p>b)SERVICE DE RECHERCHE D'EMPLOI</p> <p>Offrir du soutien technique et moral aux jeunes de 16 à 30 ans qui sont en recherche active d'emploi.</p> <p>c)JEUNES VOLONTAIRES</p> <p>S'adresse aux jeunes de 16 à 24 ans qui ne sont ni aux études ni sur le marché du travail. Aide les jeunes à élaborer et réaliser des projets en lien avec divers organismes du milieu gouvernemental.</p>	<p>a) Formation d'une durée de douze semaines, dont six en formation et éducation (développement de la personne et orientation professionnelle) et six en stage pratique en milieu de travail (industries, commerces, services publics)</p> <p>b) Initiation à la rédaction et à la présentation d'un curriculum vitae et d'une lettre de demande d'emploi. Simulations d'entrevues et diffusion d'information sur les emplois disponibles.</p> <p>c) Élaboration et réalisation de projets en lien avec divers organismes du milieu gouvernemental. Encourage les jeunes à associer des adultes à la réalisation de leurs projets.</p> <p>L'emploi a une durée de trois à huit mois.</p>	<p>Estime que le quart de la clientèle accueillie effectuera un retour aux études et 75% des autres intégreront le marché du travail.</p>

N	Programme	Type *	Description	Intervention	Résultats
12	La réplique	ISP	<p>Entreprise d'insertion à vocation sociale qui a pour but de stimuler et de soutenir des jeunes adultes (de 20 à 30 ans qui ont complété un programme de réinsertion sans l'avoir réussi) dans la réussite de projets professionnels et sociaux, en mettant l'accent sur les « choix de vie ».</p>	<p>Stage de douze mois dans les domaines de la création cinématographique et de l'animation communautaire. Le stage se divise en 5 étapes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - rédaction en groupe d'un scénario à partir de leurs histoires de vie; - participation au tournage et montage de leur film; - l'organisation de la première du film; - l'animation communautaire; - la recherche d'emploi. 	<p>En 2003, une analyse du programme a été effectuée par l'INRS.</p> <p>Résultats :</p> <ul style="list-style-type: none"> - aucun des 16 participants n'est redevenu prestataire de l'aide sociale (13 ont occupé et ont gardé un seul emploi; 2 ont occupé plusieurs emplois et 1 a choisi de demeurer à la maison pour s'occuper des enfants). - augmentation de la résilience des jeunes; - construction d'une identité sociale positive; - élargissement du réseau social; - acquisition et renforcement de la confiance en soi; - vision plus juste de la réalité; - découverte de compétences inconnues; - changement du rapport au travail; - vie plus disciplinée; - développement de projets personnels
13	<p>Le bon Dieu dans la rue (Montréal) La Maison Dauphine (Québec)</p>	RS ou ISP	<p>S'adresse aux jeunes de la rue âgés de 18 à 24 ans.</p> <p>Vise à rompre avec le modèle d'entrée passive à l'assistance-emploi en amenant le jeune à considérer d'autres voies d'avenir (études, travail).</p>	<p>Éviter le passage à l'itinérance par une intervention d'insertion rapide.</p> <p>Élaboration d'un plan de vie.</p> <p>Amener le gouvernement et la société civile à repenser la manière d'intervenir auprès des jeunes.</p>	

N	Programme	Type *	Description	Intervention	Résultats
14	Opération placement-jeunesse (Île de Montréal)	ISP	<p>Programme de création d'emplois.</p> <p>Favoriser la transition de la clientèle mésadaptée socio-affective et délinquante entre la réhabilitation, la rééducation et le marché du travail.</p>		
15	Je raccroche Carrefour Jeunesse-Emploi Rimouski-Neigette	RS	<p>Vise à encourager le jeune (âgé entre 18 et 24 ans) à s'inscrire à temps plein en formation afin de réaliser son objectif professionnel.</p> <p>Favoriser la réussite des participants par la scolarisation, le développement de la citoyenneté, l'orientation scolaire et professionnel et l'employabilité.</p>	<p>-Ateliers de groupe structurés (24 semaines) consacrés à l'acquisition de compétences améliorant l'employabilité : thème sur la connaissance de soi, sur l'éducation à la citoyenneté, les choix scolaires et professionnels et les méthodes de recherche d'emploi</p> <p>- Acquisition de compétences par le biais du service communautaire.</p>	<p>Résultats attendus (au plus tard le 8 juillet 2005).</p> <p>Quatre-vingt pour cent des participants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - réintégreront le milieu scolaire à temps plein; - termineront le secondaire, - compléteront les préalables à une formation professionnelle ou technique; ou intégreront le marché du travail et ce, afin de poursuivre leur insertion socio-professionnelle.
16	Guichet unique de services Conseil permanent de la jeunesse	RS et ISP	<p>Vise à contrer le décrochage scolaire et social et de rejoindre tous ceux qui sont à risque durant la période où ils fréquentent l'école secondaire.</p> <p>Favorise l'autonomie personnelle et socioprofessionnelle des jeunes.</p> <p>S'adresse aux jeunes de 12 à 17 ans qui fréquentent, ou ayant récemment décroché l'école secondaire.</p>	<p>Accueil, information et référence des jeunes vers les services pouvant répondre à leurs besoins.</p> <p>Accompagnement des jeunes dans l'évaluation de leurs besoins et dans l'identification des ressources pouvant les aider à y répondre.</p> <p>Soutien dans leur cheminement vers l'insertion sociale, professionnelle et économique.</p>	<p>Projet pilote réparti dans quelques localités du Québec.</p> <p>Le Conseil permanent de la jeunesse estime que le Réseau des Carrefour Jeunesse-Emploi représente actuellement l'organisation la mieux outillée pour remplir un tel mandat.</p>

N	Programme	Type *	Description	Intervention	Résultats
17	<p>Mon avenir en devenir www.monavenir.info</p>	RS	<p>Site Internet réalisé par des intervenants, des professeurs et des jeunes décrocheurs qui offre aux jeunes la possibilité de s'exprimer et de se documenter sur le décrochage scolaire.</p> <p>Offre des moyens concrets et des hyperliens afin de guider et soutenir les jeunes dans la poursuite de leurs études.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Accès à la revue « L'école branchée ». - Documentation, outils et articles sur différentes thématiques. - Microportail pour les parents. - Différents questionnaires (mon profil, mon portrait scolaire, questionnaire de réflexion). - Banque d'activité pédagogique. - Forum d'entraide. - Solutions et réponses aux questionnements relatifs au décrochage scolaire. 	
18	MFOR	ISP	<p>Visé à favoriser le développement des compétences recherchées sur le marché du travail par toutes combinaisons d'approches de formation en vue de l'insertion et du maintien en emploi.</p> <p>Clientèle à risque de chômage prolongé et confrontée à des barrières à l'emploi du fait d'un manque de formation.</p>	<p>Projet de formation de groupes d'une durée maximale de 52 semaines.</p> <p>Stages significatifs (quatre semaines et plus), à temps plein selon l'horaire régulier de l'entreprise où se déroule le stage.</p> <p>Activités de développement des compétences génériques.</p> <p>Activités d'accompagnement et d'encadrement des participants, adaptés.</p>	<p>Objectif de résultat fixé à 80% d'intégration en emploi dans les six mois suivant la fin de la formation.</p>
19	<p>Projet conciliation travail-étude Carrefour Jeunesse-emploi du Témiscamingue</p> <p>4, rue St-Michel Ville-Marie (Québec) J9V 2B5 Tél. : (819) 622-2538 Fax. : (819) 622-2320 Courriel : carrefour.temiscamingue@cablevision.qc.ca</p>	RS et ISP	<p>Projet pilote qui vise le développement de l'employabilité, de l'entrepreneuriat et de l'implication sociale.</p> <p>Clientèle visée : jeunes âgés de moins de 25 ans, sans diplôme d'études ou d'attestation de niveau secondaire ou sans certificat de qualifications professionnelles, et déterminés à reprendre leurs études tout en travaillant.</p>	<p>Alternance travail-étude pour les participants.</p> <p>Suivi hebdomadaire avec une intervenante.</p> <p>Maintien du contact avec l'employeur et le milieu scolaire.</p>	

N	Programme	Type *	Description	Intervention	Résultats
20	Projet de préparation à l'emploi	ISP	<p>Visé le développement de l'employabilité.</p> <p>Clientèle défavorisée sur le plan de l'emploi, dont les besoins se situent au plan de l'acquisition de compétences personnelles et de l'insertion en emploi (rencontrant des problématiques d'emploi importantes généralement reliées à l'individu).</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Activités de groupe visant le développement de compétences personnelles liées à l'emploi. - Information sur le marché du travail. - Recherche d'emploi. - Stages en entreprises. - Mise à niveau et formation d'appoint. - Placement. - Services : évaluation psychosociale, orientation professionnelle, soutien et suivi individualisé, détermination des besoins, suivi post participation. 	
21	<p>Entre la rue et l'école Programme du Service d'Aide communautaire Anjou</p> <p>6497, rue Azilda Anjou (Québec) H1K 2Z8 Tél. : (514) 355-4689 ou (514) 355-1247 Fax. : (514) 355-1265 Réf. : Marie-Hélène Gougeon Courriel : sacanjou@b2b2c.ca</p>	RS	<p>Décrocheurs scolaires réels âgés entre 15 et 18 ans.</p> <p>Visé à contrer le décrochage scolaire définitif et l'exclusion sociale des jeunes.</p> <p>Favorise le retour à l'école, la persévérance scolaire et la réussite éducative.</p> <p>Offre aux parents et aux jeunes une alternative au décrochage scolaire.</p> <p>Développe la connaissance, l'affirmation et l'estime de soi.</p> <p>Aide le jeune à découvrir son orientation scolaire et professionnelle.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Activités éducatives (sciences, arts, sports, formation personnelle). - Activités de socialisation. - Réalisation de stages d'exploration professionnelle. - Rencontre avec des travailleurs. - Activités parents-jeunes. - Groupe d'entraide de parents. - Site Internet. - Réalisation d'un journal. - Aide aux devoirs. - Écoute et suivi téléphonique. - Références et collaboration avec d'autres ressources. 	
22	<p>Phase intensive au Centre Jeunesse-emploi CJE de Francheville</p> <p>Réf. : André De Lafontaine (intervenant Solidarité jeunesse) Tél. : (819) 376-0179</p>	RS	<p>Familiariser les jeunes au système scolaire.</p> <p>Sensibiliser les participants à l'option d'un retour aux études.</p>	<p>Rencontres avec une conseillère en orientation.</p> <p>Visites de différents centres de formation LEPT (laboratoire d'exploration professionnelle et technologique). Il s'agit de 16 postes informatiques avec lesquels on peut explorer des métiers de façon concrète.</p> <p>Stage scolaire (s'adresse aux participants en phase active qui envisagent un retour à l'école).</p>	

N	Programme	Type *	Description	Intervention	Résultats
23	<p>Projet Relance On Participe (PROP)</p> <p>828, 79^e avenue , Chomedey Laval (Québec) H7V 3J1 Tél. : (450) 973-8787 Fax. : (450) 973-8414 Courriel : ccvm@videotron.ca</p>	ISP	<p>Services offerts aux jeunes décrocheurs de 17 à 25 ans.</p> <p>Permet aux jeunes d'acquérir une expérience de travail valable et transférable sur le marché du travail.</p> <p>Offre aux jeunes une démarche d'employabilité et de développement personnel, social et professionnel.</p> <p>Insuffle aux jeunes un sentiment de valorisation, développe leur autonomie et renforce leur estime personnelle.</p> <p>Développe un sentiment d'appartenance au quartier.</p> <p>Favorise les échanges interculturels.</p>	<p>Projet de travail qui vise, d'une part, à fournir aux jeunes une expérience de travail et l'acquisition de connaissances, de compétences et d'habiletés transférables à d'autres milieux de travail et, d'autre part, à répondre aux besoins des personnes défavorisées du quartier en leur apportant une aide concrète.</p> <p>Réunions de groupe, travail en comité, camps d'intégration qui se tiennent à l'extérieur dans une base de plein air.</p> <p>Diverses animations, ateliers, conférences, travail en équipe, soit des activités qui amènent les jeunes à vivre une expérience de groupe enrichissante.</p>	

* RS – Raccrochage scolaire
ISP – Insertion socio-professionnelle

LABORATOIRE DE RECHERCHE POUR LE SOUTIEN DES COMMUNAUTÉS

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC EN ABITIBI-TÉMISCAMINGUE
445, BOULEVARD DE L'UNIVERSITÉ
ROUYN-NORANDA, QC, J9X 5E4

TÉLÉPHONE : (819) 762-0971, POSTE 2455
TÉLÉCOPIEUR : (819) 797-4727

ADRESSE ÉLECTRONIQUE :
LARESCO@UQAT.CA

SITE INTERNET :
WWW.UQAT.CA



Université du Québec
en Abitibi-Témiscamingue